708.4
G76
v.5

LES GRANDES INSTITUTIONS DE FRANCE

Henry MARCEL, Henri BOUCHOT
Ernest BABELON

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

BATIMENTS ET ORGANISATION
LES ESTAMPES — LES MÉDAILLES

H. LAURENS, ÉDITEUR

THE UNIVERSITY

OF ILLINOIS

LIBRARY

708.4
G76
v. 5

Return this book on or before the
Latest Date stamped below.
Theft, mutilation, and underlining of books
are reasons for disciplinary action and may
result in dismissal from the University.
University of Illinois Library

MAR 13 1966

JAN 10 1967

OCT 30 1971

L161— O-1096

La

Bibliothèque Nationale

MÊME COLLECTION

Parus :

Les Gobelins et Beauvais, par M. Jules Guiffrey, de l'Institut, administrateur de la Manufacture des Gobelins.

La Monnaie, par Fernand Mazerolle, archiviste à la Monnaie.

En préparation :

La Manufacture nationale de porcelaine de Sèvres, par M. Georges Lechevallier-Chevignard, secrétaire de la Manufacture.

L'Institut, deux volumes, par MM. Gaston Boissier, Gaston Darboux, Georges Perrot, Georges Picot, Henry Roujon, secrétaires perpétuels, et M. A. Franklin, administrateur honoraire de la *Bibliothèque Mazarine*.

LES GRANDES INSTITUTIONS DE FRANCE

La
Bibliothèque Nationale

BATIMENTS, COLLECTIONS, ORGANISATION
DÉPARTEMENT DES ESTAMPES
DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES

PAR

Henry MARCEL
Administrateur général.

Henri BOUCHOT ET Ernest BABELON
Conservateur du Département des Estampes. Conservateur du Département des Médailles

Ouvrage illustré de 59 gravures.

PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD — H. LAURENS, ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

1907

Tous droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

https://archive.org/details/lesgrandesinstit05unse

708.4
G76
v.5

Façade sur le Square Louvois.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

I

LES BATIMENTS

Le vaste quadrilatère circonscrit par les rues de Richelieu, Colbert, Vivienne, et des Petits-Champs, où la Bibliothèque Nationale libérée d'enclaves gênantes, affranchie de mitoyennetés dangereuses, étend aujourd'hui ses collections diverses sur un espace d'environ seize mille cinq cents mètres carrés, ne lui est échu que par portions successives, dont la réunion n'a pas demandé moins de deux siècles et

216066

demi. Il dépendait des Petits-Champs, terrains sans destination précise entourant le palais du cardinal de Richelieu (aujourd'hui le Palais-Royal). Possédés par ce dernier et par Vivien, ils furent mis en vente, afin de créer un quartier neuf. De luxueuses constructions s'y élevèrent, entre autres l'hôtel bâti en 1633 par Pierre Lemuet pour Tubeuf, surintendant des finances. Les ailes en sont actuellement occupées par les appartements de l'administrateur général et du secrétaire trésorier ; le corps central l'est, au rez-de-chaussée, par une salle de réunions, au premier par la section des Cartes. Il ne reste des distributions intérieures que diverses portions de plafond à compartiments peints par Simon Vouet, dont il sera parlé plus loin.

Mazarin avait acquis un hôtel formant l'angle de la rue des Petits-Champs et de la rue de Richelieu, élevé en 1634 par Charles de Chivry, contrôleur général des finances, et qui lui servit de communs ; son désir était de le réunir à l'hôtel Tubeuf, qui finit par tomber entre ses mains, après de longues et savantes manœuvres. Il fit alors édifier par François Mansart la grande travée qui forme le fond du jardin bordant la rue Vivienne. Il y mit au rez-de-chaussée ses collections de sculptures, au premier étage ses meubles, tapisseries et tableaux. Les peintures des voûtes furent exécutées en 1641 par Romanelli, natif de Viterbe et élève du Dominiquin, puis de Pietre de Cortone ; celles des niches et des trumeaux par Grimaldi, émule de Viola dans le paysage décoratif, qui peignit aussi le plafond du rez-de-chaussée occupé actuellement par le Cabinet des Estampes ; ce dernier, dont le plancher a été relevé, dans un but d'assainissement, ce qui en altère les proportions, présente au milieu de la voûte un grand panneau de perspectives architecturales peintes ; à la retombée, entre de grands rinceaux en relief, des grisailles figurent des épisodes militaires de l'ancienne Rome. Pour ses appartements particuliers, le cardinal fit construire sur la rue de Richelieu, en 1650, et relia cette partie à ses galeries par un bâtiment transversal. Il la

continua, en vue d'y loger ses bibliothèques, jusque par delà la rue Colbert, dont le percement date de 1697 et qui rejoignit la rue de Richelieu par une arcade. Marie Mancini, à sa mort, hérita de cet ensemble qui portait le nom d'hôtel de Nevers ; à Hortense, duchesse de la Meilleraye, échut l'hôtel Mazarin, formé des anciens hôtels Tubeuf, de Chivry et de la galerie construite par Mansart.

Façade sur la rue des Petits-Champs (ancien hôtel Tubeuf).

Marie Mancini céda en 1698 à la marquise de Lambert le corps de bâtiments des bibliothèques, demeuré vide après le départ des livres de Mazarin, légués au collège des Quatre-Nations. Puis en 1733, le Roi en hérita, l'ayant acheté en 1724, pour 500 000 livres, à la marquise, avec réserve d'usufruit. Le reste fut vendu par les fils Mancini, partie en 1717, partie en 1719, pour un million, à Law, qui y construisit une galerie pour la Bourse. En 1720, lors de sa faillite, cette propriété fut confisquée et on y installa la Bibliothèque du Roi,

encore entassée dans la petite maison où Colbert l'avait placée en 1666, au bout de son jardin sur la rue Vivienne. Terminée par Robert de Cotte, elle constitue le fond de la cour d'honneur ouvrant sur la place Louvois. Elle a été remaniée dans ces derniers temps.

L'hôtel de La Meilleraye fut vendu en 1719 à la Compagnie des Indes, qui y continua ses opérations après la chute de Law, jusqu'à sa dissolution, en 1769. Le Trésor public l'occupa jusqu'en 1826, tandis que la Galerie Mazarine était affectée à la Bourse de Paris, qui y resta jusqu'à l'achèvement de la construction à colonnades de Brongniart, en 1825.

Cependant, en 1733, les bâtiments vendus par la marquise de Lambert recevaient le Cabinet des Médailles rapporté de Versailles. En 1745, Jules-Robert de Cotte, succédant à son père, mort en 1735, éleva un bâtiment fermant le rectangle sur la rue Colbert; on a dû démolir cette partie, qui menaçait ruine, en 1874, mais on l'a refaite en 1878, avec une façade à fronton copiée de l'ancienne. En 1750, on acquit la partie de l'hôtel de Chivry longeant la rue de Richelieu, pour loger des bibliothécaires. Les accroissements des collections royales réclamant peu à peu de nouvelles extensions, divers projets se succédèrent. Visconti, architecte du monument de 1824 à 1854, proposa un parti radical rasant les hôtels Tubeuf et de Nevers, qu'eussent remplacés six étages sur la rue des Petits-Champs, tandis que de nouvelles galeries s'élèveraient à la place de quatre maisons particulières, sur la rue Vivienne. Henri Labrouste, qui lui succéda en 1854, se montra plus respectueux du passé ; il remit en état l'hôtel Tubeuf et la Galerie Mazarine, dont un nouveau comble en fer enveloppa la charpente de bois et dont les peintures furent restaurées en 1868, dégagea le jardin, qu'un mur et des arcades séparaient de la rue Vivienne, désormais bordée par une simple grille. Il fit, tout le long de la rue des Petits-Champs, sur l'emplacement de l'hôtel de Chivry, un dépôt d'imprimés et, le terminant par la rotonde d'angle dite pavillon Vol-

taire, continua les constructions en retour sur la rue de Richelieu.

La grande salle de travail fut ouverte en 1868. Un vaste magasin central, éclairé par le haut, à cinq étages de casiers, l'alimenta. Sur la place Louvois, des réservoirs à deux étages formant pavillons furent suspendus aux arêtiers de combles et, complétés par un vaste système de tuyauterie et de prises d'eau, assurent une défense efficace

Hôtel Tubeuf (façade postérieure) et Galerie Mazarine.

contre l'incendie. A la mort de Labrouste, en 1875, son successeur, M. Pascal, poussa activement les travaux de dégagement et d'achèvement de la Bibliothèque. Un premier crédit de 3 700 000 francs fut voté en 1878 par les Chambres, pour l'expropriation des maisons de la rue Colbert, que suivit celle des immeubles en retour sur la rue Vivienne. Des constructions s'élevèrent aussitôt sur leur emplacement, et se poursuivent d'un train régulier, que retarde seule l'exiguïté

du crédit annuel de 300 000 francs affecté aux travaux.[1] En 1888, on a ouvert la grande porte d'entrée donnant sur le square Louvois. La Bibliothèque Nationale est désormais en possession d'un habitat indépendant, isolé sur toutes ses faces, et, pourvue d'installations nouvelles, comme la seconde salle de travail actuellement en construction, de locaux homogènes permettant le fonctionnement de plain-pied de ses services, dotée des agencements mécaniques (monte-charges, tapis roulant) indispensables à la rapidité des communications, pourra suffire, pendant un temps appréciable, aux offices divers qu'elle a pour but d'assurer.

Faisons maintenant le tour extérieur des bâtiments, où nous pénétrerons ensuite. Au coin de la rue Vivienne et de la rue des Petits-Champs, se présente la partie la plus originale et la plus séduisante de l'édifice, qui en est en même temps la plus ancienne. Un pavillon en briques, à chaînes de pierre, s'exhausse sur un perron portant, au haut d'un fronton cintré à figures et trophées sculptés, un comble d'ardoises à lucarnes, que termine un lanternon. Les excellentes proportions, la coloration vive, mais harmonisée par le temps, de cette construction qui se ramasse, entre ses deux avant-corps, derrière son portail monumental, en font un des plus heureux motifs architecturaux du vieux Paris. Tournant à droite dans la rue Vivienne, nous suivons la grille protectrice du jardin, assez morne, où la végétation, trop espacée pour l'agrément, n'enlève du moins que peu de jour au Cabinet des Estampes et à la longue galerie d'exposition, superposés dans le grand bâtiment très sobre, mais d'ample et bel effet, dû à François Mansart. Un rez-de-chaussée clôt le jardin sur la droite, et délimite, pour le moment, les constructions nouvellement élevées en bordure de la rue Vivienne. Mais celles-ci ne tarderont pas à le faire disparaître, en dessinant un retour symétrique au bâtiment de la rue des Petits-Champs. Très

1. Le chiffre total de la dépense à effectuer a été arrêté par le Conseil Général des Bâtiments Civils à 7 273 902 francs.

sobres de parti pris, sous leur comble d'ardoises, avec de hautes fenêtres terminées par des triglyphes encadrant un bouclier, qui versent une lumière abondante sur les pièces destinées au Cabinet des Médailles, elles se terminent en quart de cercle sur la rue Colbert par un haut relief dû à Barrias : l'Étude assise, entre la Veillée et le Sommeil. Le centre, d'un bel effet, dessine un avant-corps de faible saillie, à colonnes ioniques engagées, entre lesquelles cinq médaillons, ciselés par M. Bottée, d'après les types numismatiques les plus célèbres, annoncent la future destination de cette partie des bâtiments. La même ordonnance simplifiée par l'absence d'avancées, se poursuit en retour vers la rue de Richelieu; un vis-à-vis trop rapproché dessert cette travée, sous le rapport de l'éclairage.

La façade sur la place Louvois, où débouche la cour d'honneur, dépourvue de mouvement et de saillies sensibles qu'eût autorisés son emplacement comme sa fonction, est la partie la moins heureuse de l'œuvre de Labrouste. Les combles-réservoirs sont lourds, l'ornementation de l'attique, composée de plaques de marbre de couleur incrustées trois par trois, est d'une sécheresse et d'une pauvreté extrêmes. Sur la rue de Richelieu, où cette ornementation malencontreuse disparaît, la sobre ordonnance des grandes baies encadrées de pilastres, interrompue par l'avancée de la rotonde à colonnes engagées, et reprenant ensuite sur la rue des Petits-Champs, se justifie par la destination des bâtiments, simple abri de vastes dépôts fermés, à l'avenir, au public, le Cabinet de Médailles devant émigrer rue Vivienne.

En pénétrant dans la cour d'honneur, on traverse un portique dont les piliers se cantonnent de quatre statues de marbre bien à l'étroit : l'Imprimerie par Labatut, la Gravure par Hugues, le Manuscrit par Coutan, la Médaille par Becquet. De ce point, on embrasse l'ordonnance élégante et noble de la cour : en face la construction de Robert de Cotte, avec son rez-de-chaussée à baies cintrées décorées de masca-

rons alternant avec des trophées, et son étage de fenêtres à faîtes triangulaires timbrés d'une coquille, que séparent des pilastres corinthiens. Au fronton, la gracieuse composition de Degeorge : la Science servie par des génies. A gauche, l'aile copiée de Robert de Cotte fils, où l'ordonnance du rez-de-chaussée est identique, et dont le tympan triangulaire s'orne d'une Minerve de proportions un peu menues, promenant le compas sur le globe terrestre.

Sur la droite de la cour, une galerie basse, où conduit un perron, est surplombée par le mur de face de la Salle de travail. Suivons les visiteurs qui y accèdent : des colonnes de fonte soutiennent neuf coupoles éclairantes de fer forgé, à revêtement émaillé, et formant trois travées ; leur retombée dessine sur les murs d'appui de vastes baies que décorent des masses d'arbres peintes par Alex. Desgoffe. La salle peut recevoir 344 lecteurs assis à des tables, et 70 debout devant des pupitres. Des rayons chargés de livres garnissent tout le pourtour, dominés par des passerelles de service ; au fond un vaste bureau sert à la réception des demandes et à la distribution des ouvrages; une claire-voie sépare la salle de l'hémicycle, sorte de déversoir des magasins ; des casiers s'y encadrent entre deux termes colossaux dus au ciseau de Perraud; des médaillons de stuc sur fond or, par Oudiné, représentant les illustrations des lettres et des sciences, s'espacent, à grande hauteur sur sa concavité. Par delà, derrière une baie vitrée, s'entrevoient les cinq étages de fer ajouré des magasins, quintuplant ainsi la superficie de 1 218 mètres carrés de leur emplacement. La salle de travail est, avec la façade de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la plus inspirée des créations de Labrouste; la formule constructive, très hardie en son temps, y est secondée à merveille par un dispositif architectural aérien et lumineux ; les flots de jour pénétrant par les baies du devant, l'élévation des voûtes, la sveltesse des points d'appui, y donnent une impression d'espace libre ; dans cette nef spacieuse, la recherche et l'effort semblent s'alléger et la pensée

planer à l'aise. La galerie-vestibule qui précède la salle de travail

Encoignure des rues Vivienne et Colbert.

mérite moins d'éloges ; son revêtement de ciment, où des arabesques s'enroulent autour de disques de marbre, est d'un exotisme bien

barbare. Suivons-la, en passant entre des bustes du cardinal de Bourbon, de Nicolas Rigaut, Camille Falconet, Gros de Boze, Letronne, Naudet et Taschereau, jusqu'à son extrémité gauche, où des inscriptions et une statue de Cicéron d'après l'antique, par Houdon, remplissent une cage d'escalier qu'abrite une couverture de bois. Ces degrés, destinés à disparaître bientôt, espérons-le, lors de l'achèvement de l'aile en retour, partant de la rue Vivienne, qui viendra déboucher en ce point, conduisent à un palier d'où rayonnent : à gauche la Galerie Mazarine, précédée d'une antichambre, à droite la salle de communication des manuscrits ; en face un corridor rejoignant le Cabinet des Médailles actuel, sur la rue de Richelieu.

La pièce d'accès de la Galerie Mazarine a ses murs entièrement revêtus de tapisseries modernes des Gobelins, d'après les cartons du peintre alsacien Ehrmann, allégorisant trois des grandes époques de la civilisation : l'Antiquité, le Moyen Age, la Renaissance ; deux panneaux en hauteur ont pour sujets les arts du manuscrit et de l'impression. Au milieu de la pièce s'élève un monument singulier exécuté en 1718 par Louis Garnier, pour le compte du littérateur Titon du Tillet. C'est le Parnasse français, sorte de trophée de bronze en forme de pyramide, à la gloire de Louis XIV et des plus célèbres de nos poètes et musiciens depuis François Ier. Louis XIV en Apollon se tient près du sommet, que couronne Pégase essoré, avec la Nymphe de la Seine, les trois Grâces incarnées par Mmes de la Suze, Deshoulières et Mlle de Scudéri ; plus bas, Corneille, Racine, Molière, Segrais, La Fontaine, Chapelle, Racine, Boileau, Crébillon, Voltaire, J.-B. Rousseau et Lulli ; vingt-deux génies ailés forment divers groupes. Au pied, Titon du Tillet, debout, tient la dédicace de son œuvre. L'ensemble a un mètre trente-cinq de haut, sur quatre-vingt-cinq centimètres de large, et porte sur un soubassement.

La Galerie Mazarine, où des appliques murales et des vitrines de

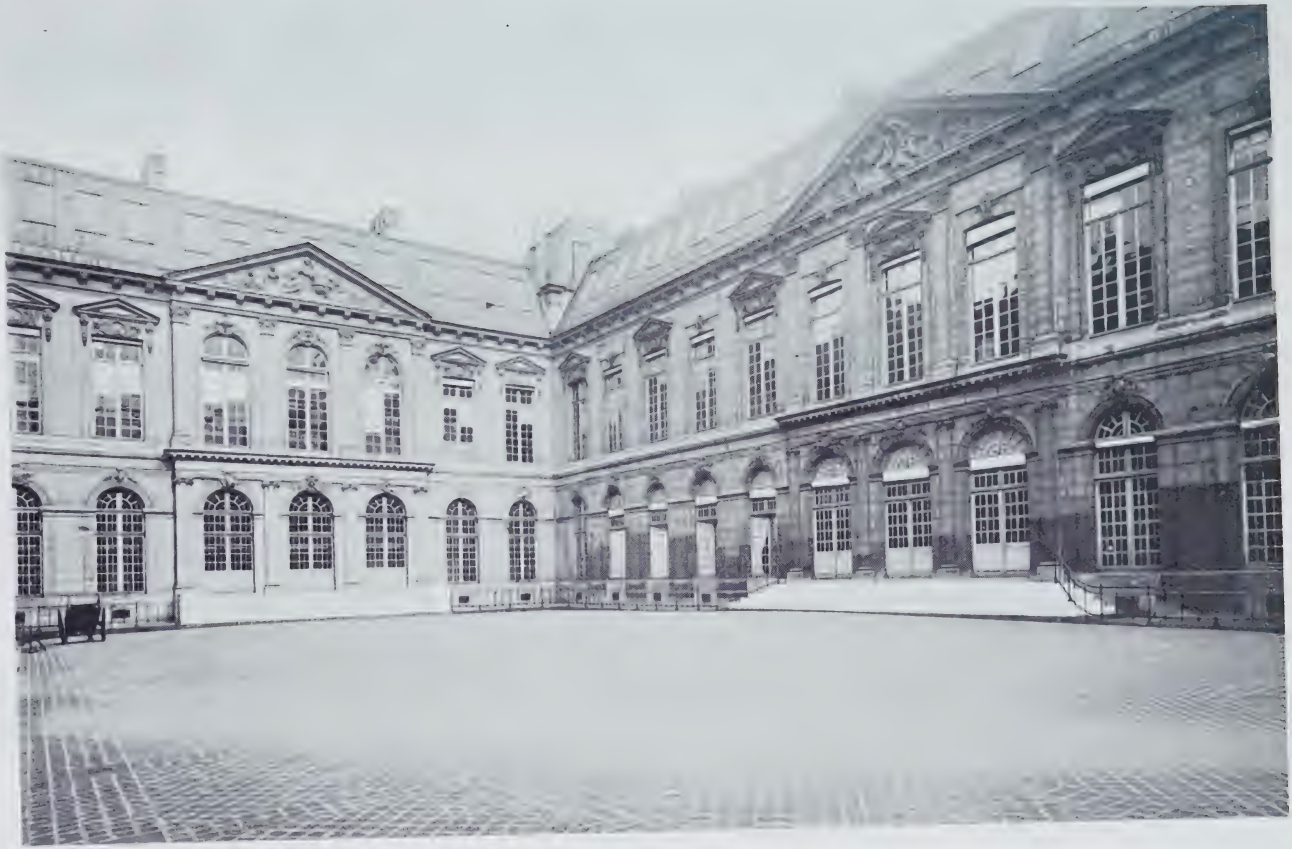

Cour d'honneur.

milieu abritent une exposition permanente de manuscrits à enluminures, de reliures, d'éditions originales et d'autographes, est, nous l'avons déjà dit, décorée de peintures par Grimaldi aux piédroits et aux niches, par Romanelli à la voûte. Les sujets traités sur celle-ci, dans une tonalité et un caractère qui rappellent assez les décorations d'Annibal Carrache au Palais Farnèse, sont : Apollon et Daphné, Vénus sur son char, Apollon et les Muses, le Jugement de Pâris, les Dieux, Jupiter foudroyant les géants, Vénus éveillée par l'Amour, Narcisse à la fontaine, l'Enlèvement de Ganymède, Mercure, Mars, l'Enlèvement d'Hélène, l'Incendie de Troie, Minerve et Junon, Romulus et Rémus, le tout entremêlé de Renommées et de trophées, avec les étoiles et les faisceaux du Cardinal soutenus par des Amours. Au milieu de la Galerie, du côté opposé aux fenêtres, un petit tableau isolé arrête le regard par la rudesse vigoureuse de sa facture et son aspect archaïque, c'est le portrait de profil, en buste, de Jean II le Bon, peint à la détrempe, sur fond d'or, pendant sa captivité en Angleterre, vers 1359, par Girard d'Orléans, son valet de chambre. Ce vénérable monument de l'art français fut trouvé par Gaignères en 1700, dans les collections du château d'Oiron, et, à la vente du fameux amateur, en 1717, recueilli par le Régent qui le fit placer dans les collections royales. Des bustes de marbre de souverains amis des lettres, d'érudits et de collectionneurs, placés sur de magnifiques piédestaux de marbre sanguin, jalonnent le mur et encadrent les portes : ce sont : Budé (1467-1540), l'abbé de Marolles (1600-1681), Peiresc (1580-1637), François I^er^, Charles V, Louis XIV, Colbert (1619-1683), Dom Mabillon (1632-1707), le comte de Caylus (1692-1765), Pierre Dupuy (1582-1651), J.-A. de Thou (1553-1617), Van Praet (1754-1837). A l'extrémité de la galerie s'allonge en équerre, sur le jardin d'un côté et la cour de la rue des Petits-Champs de l'autre, la salle occupée par la section des Cartes ; en entrant, un cabinet, compris dans l'avant-corps de droite sur cette cour, garde encore intacte sa

décoration du temps : six bas-reliefs méplats en stuc au-dessus des portes, personnifiant des vertus, et au plafond deux figures peintes : la Paix et le Commerce, entre des médaillons en camaïeu. Au fond de la salle subsiste également un plafond avec trois figures de femmes : dans l'octogone central, la France couronnée, sur un nuage, devant un trophée d'armes et de drapeaux ; dans les ovales latéraux, des nymphes tenant des fleurs.

Revenant sur nos pas, nous regagnons le palier, et par un couloir tapissé de chartes et pièces diverses, nous atteignons le Cabinet des Médailles. Le contenu des salles qui le composent donnera lieu, dans la suite du volume, à une description détaillée. Notre tâche propre se borne à signaler, en dehors des collections, qui échappent à notre compétence, les pièces d'ameublement hors ligne que renferme ce Département : ce sont, dans la salle de la Renaissance, une console-médaillier du style rocaille, à bronzes dorés, exécutée par Gaudreaux en 1739, sur les dessins des frères Slodtz, deux encoignures par l'ébéniste Jouber, datées de 1755, une armoire-médaillier exécutée pour le Régent par Charles Crescent, transférée de l'abbaye Sainte-Geneviève au Cabinet des Médailles en 1792. En face est une autre armoire décorée de panneaux chinois montés par Boulle. Au fond de la pièce, à gauche, se voit un balcon en bois sculpté, du travail le plus riche, épave des anciennes boiseries du Cabinet du Roi.

Dans une salle octogone située entre le Cabinet des Médailles et la Réserve, est placé le modèle original en plâtre de la statue de Voltaire par Houdon, dont le marbre, don de sa nièce M^me^ Denis, orne le foyer de la Comédie-Française. Ce modèle fut donné à la Bibliothèque en 1810, par M^me^ Duvivier, au nom du statuaire, en reconnaissance de l'hospitalité qu'y reçut longtemps son atelier. Le cœur du grand écrivain est renfermé dans le piédestal, ainsi qu'en fait foi l'inscription suivante : « Cœur de Voltaire, remis par les héritiers du

marquis de Villette, 1864 ». La Réserve, qui vient ensuite, et qui a pour vis-à-vis le joli square Louvois, avec sa fontaine de Visconti cantonnée de belles figures de femmes en bronze, personnifiant les fleuves de France, par Klagmann, est naturellement, avec la salle publique de lecture qui la suit, la partie la mieux éclairée de la Bibliothèque. Il y a là une erreur de distribution qui sera réparée. C'est en effet, un simple magasin où le personnel est seul admis, et où sont conservés les ouvrages rares et précieux. Au cœur de ce lieu clos, un réduit plus secret : l'Enfer, défend contre les profanes les publications licencieuses, dont l'accès n'est autorisé que dans un but d'érudition.

Après la salle de lecture, très fréquentée, surtout par les froids, et souvent trop petite pour cette affluence, vient la section des Manuscrits, dont les magasins occupent l'aile qui borde la rue Colbert, la salle des communications faisant retour sur la cour centrale, où elle occupe tout le premier étage du bâtiment du fond. Des aménagements très modernes protègent, contre le vol ou l'incendie, le contenu particulièrement précieux des magasins ; d'immenses rideaux de fer, commandés par un simple bouton qui met en jeu une force hydraulique, aveuglent à la fois toutes les fenêtres. La salle de travail, d'une sobriété élégante, avec ses boiseries copiées des vestiges de l'ancienne décoration, est due, comme les magasins, à M. Pascal; elle débouche par une porte en fer ouvragé sur le palier, d'où nous avons fait un tour complet, en commençant par la Galerie Mazarine. Le rez-de-chaussée contient les bureaux du secrétariat, qu'un beau vestibule dallé, orné des bustes du duc de Berri, frère de Charles V, d'Henri Estienne, de Gaston d'Orléans et de Huet évêque d'Avranches, et portant à son centre une charmante baigneuse, de marbre, par M. Sicard, don d'un généreux habitué de la Bibliothèque, sépare des locaux affectés à l'administrateur général. Ceux-ci comprennent une salle d'attente lambrissée de tapisseries décoratives des Gobe-

lins, en camaïeu sur fond rouge, d'après Lavastre et O. Merson, et le cabinet de travail entouré, dans toute sa hauteur, de rayons de chêne d'une menuiserie très délicate, dans le style du XVIII^e^ siècle. L'ameublement se complète par un beau bureau Régence à cuivres ciselés et un splendide cartel en émail vert.

L'aile de la rue Colbert poursuit son développement uniforme sur la rue Vivienne, où plusieurs pièces sont déjà aménagées. L'une d'entre elles, qui a servi à l'exposition des manuscrits anciens en 1904, et des miniatures du XVIII^e^ siècle en 1905, est pourvue d'une décoration magnifique dont les éléments, rapportés de divers points de l'édifice, y reconstituent presque intégralement l'ancien Cabinet du Roi. Ce sont : quatre dessus de portes de Boucher représentant des Muses, et six tableaux en hauteur entre fenêtres : trois, de Carle Van Loo, ont pour sujets la Poésie amoureuse, ou Psyché conduite par l'hymen, l'invention de la flûte, ou Pan et Syrinx, les protecteurs des Muses : Apollon, Mercure et Hercule musagète ; trois autres, par Natoire, figurent Thalie, Calliope et Terpsichore. Deux portraits d'après Rigaud, Louis XIV et Louis XV, se font vis-à-vis sur les murs de refend. Deux autres pièces, faisant suite à cette salle, ne présentent encore que des surfaces brutes.

Le quadrilatère compris entre les bâtiments bordant la rue Colbert et Vivienne et le rez-de-chaussée en retour qui ferme le jardin (et qui sera transformé, nous l'avons dit, en travée à pleine hauteur) enserrera une vaste rotonde, déjà aux deux tiers de son élévation, et dont la destination : salle publique de lecture, salle de travail servant de décharge à celle de Labrouste, salle spéciale pour la consultation des périodiques, est encore en suspens. Sa construction a fait disparaître un local d'une disposition originale, portant une plate-forme circulaire à mi-hauteur, où étaient placés les fameux globes de Coronelli. Ceux-ci, que le dépôt des marbres abritera jusqu'à la fin des travaux, furent construits en 1680

pour l'instruction du duc de Bourgogne, et attribués à la Bibliothèque en 1731. Ils ont six mètres de diamètre et dix-huit de circonférence, ils sont entourés d'une armature de bronze représentant les méridiens et portée sur des pieds et des consoles ; de grandes boussoles s'y intercalent. L'un est un globe céleste, avec les étoiles et le système planétaire, et sur la ligne écliptique, un soleil, du diamètre dont on le voit de la terre ; l'autre est un globe terrestre, avec toutes les indications géographiques. On ne sait encore où ces curiosités un peu encombrantes pourront trouver place.

II

LES COLLECTIONS

La Bibliothèque Nationale actuelle n'est autre que l'ancienne bibliothèque personnelle des rois de France, peu à peu agrandie et transformée, à travers force vicissitudes et déplacements. Aussi n'est-il pas sans intérêt de retracer en peu de mots ces origines lointaines. Charlemagne avait formé à Aix-la-Chapelle, sa résidence favorite, une importante collection de livres manuscrits ; il prescrivit, en mourant, de les vendre et de distribuer le produit aux pauvres. De Charles le Chauve datent plusieurs ouvrages d'une calligraphie remarquable. On n'a pas de renseignements sur l'époque qui va de lui à saint Louis, mais celui-ci réunit à la Sainte-Chapelle une bibliothèque considérable ; des équipes de copistes reproduisirent, à son intention, nombre de manuscrits des abbayes ; il légua sa collection à quatre communautés religieuses. Jean le Bon aima les livres et y trouva la récréation de sa captivité en Angleterre. Mais, le premier, Charles V fut un bibliophile véritable ; méthodique en ses choix, ardent dans ses recherches, il entretenait à demeure des enlumineurs de manuscrits, et sa bibliothèque du

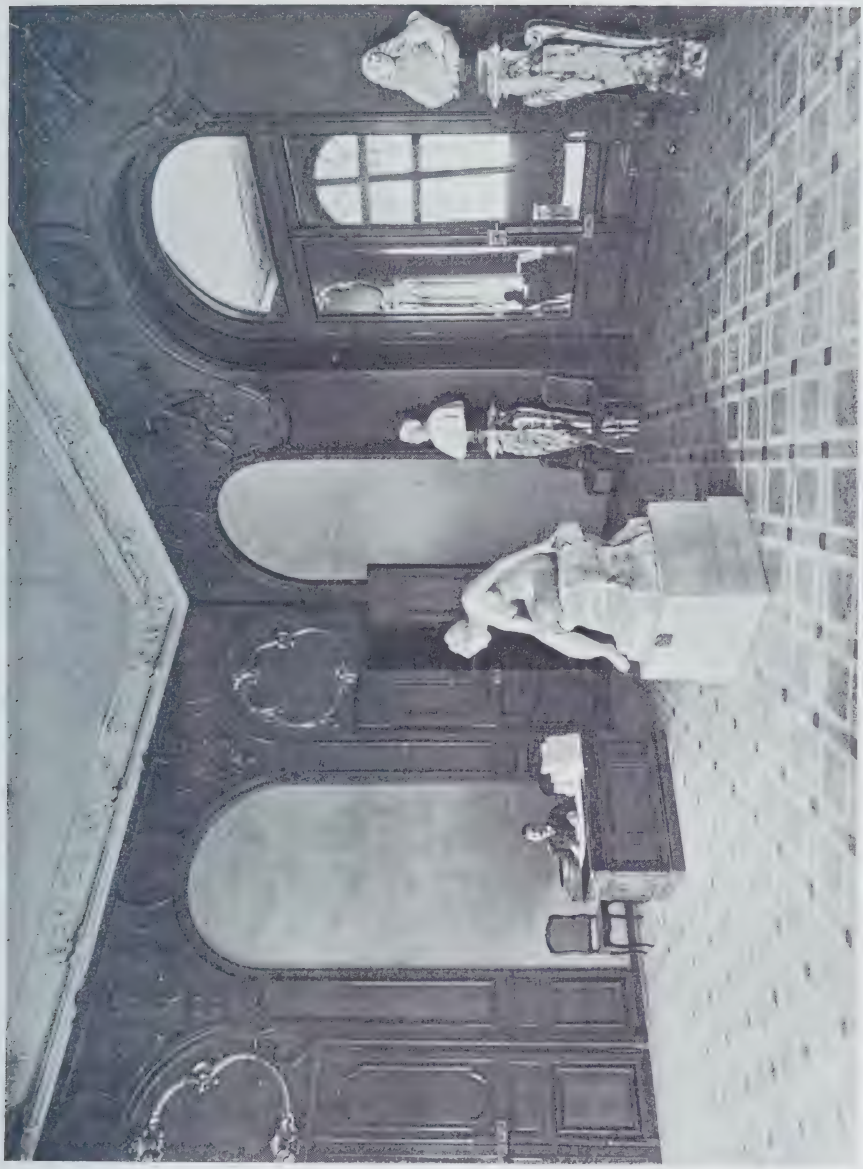

Vestibule d'honneur.

Louvre, classée en trois étages et conservée par Gilles Mallet, maître de l'Hôtel du Roi, comprenait à sa mort le chiffre, énorme

pour l'époque, de neuf cent dix volumes, dont nous possédons l'inventaire. Le lamentable règne de Charles VI fut fatal à ces richesses, l'incurie du roi, l'avidité des princes et des courtisans les gaspillèrent. Si, en 1411, un inventaire mentionne 1 120 volumes, lors du suivant, en 1423, il ne s'en trouve plus que 850. Le tout fut acheté 1 200 livres par le duc de Bedford, régent pour le compte de Henri VI, en 1425. Charles VII fit peu d'efforts pour reconstituer ce trésor, dispersé à la mort du duc. Néanmoins il employa l'illustre Jean Fouquet, à qui le Louvre doit son portrait.

Louis XI, bénéficiant de la découverte de l'imprimerie, refit une collection nouvelle, où entrèrent les dépouilles du duc de Bourgogne ; Charles VIII rapporta de Naples, sa courte conquête, quelques beaux ouvrages ; Louis XII y joignit la bibliothèque des ducs de Milan renfermée dans le château de Pavie, et un certain nombre de livres de la collection de Pétrarque ; le tout fut réuni, à Blois, à la collection formée par Louis d'Orléans, et se grossit des livres de Louis de Bruges. L'art de la miniature fut encouragé à sa cour, où Bourdichon peignit les Heures d'Anne de Bretagne. François I^er^ apporta au fonds royal sa propre bibliothèque familiale, y adjoignit en 1527 les livres confisqués sur le connétable de Bourbon ; Fontainebleau en devint le siège unique en 1544. Les manuscrits y prédominaient de beaucoup ; on n'y comptait que 200 imprimés. Guillaume Budé prit le premier, en 1522, le titre de maître de la Librairie du Roi. Une ordonnance d'Henri II prescrivit en 1556 aux libraires, à l'instigation de Raoul Spifame, de remettre aux Bibliothèques royales un exemplaire sur vélin, relié, des volumes qu'ils imprimeraient par privilège. C'est l'origine du dépôt légal. On trouve dans la charge de maître de la librairie Jacques Amyot en 1594, puis Jacques-Auguste de Thou. La Bibliothèque du Roi fut transférée à Paris vers la fin du règne de Charles IX, et mise en sûreté par Jean Gosselin, pendant les troubles de la Ligue. Déposée, par ordre

d'Henri IV, au collège de Clermont, et accrue, en 1594, de 800 volumes provenant de Catherine de Médicis, elle fut, en 1604, mise dans une salle du cloître des Cordeliers. Sous Louis XIII, on l'installa dans une de leurs maisons, rue de la Harpe. Cependant un dépôt particulier s'était constitué au Louvre, pour l'usage personnel du roi et le divertissement de la Cour : le Cabinet du Roi, qui eut son existence propre. Louis XIV témoigna une vive sollicitude à la Bibliothèque ; mais Colbert, surtout, s'en occupa activement, en sa qualité de surintendant des Bâtiments du Roi, et, pour la rapprocher de lui, en fit, en 1666, transporter les collections dans une de ses maisons de la rue Vivienne : ce devait être leur dernier gîte, avant leur installation à l'hôtel de Nevers. La même année, à la suite de l'assassinat, au Louvre, de l'abbé Bruneau, garde du Cabinet des Médailles, celui-ci était réuni à la Bibliothèque, avec les récents accroissements qu'il tenait de la libéralité de Gaston d'Orléans, collectionneur éclairé, s'il fut un politique déplorable.

L'historique très complet des divers Départements de la Bibliothèque Nationale, tel qu'il sera présenté dans la suite de ce volume, nous dispense de donner ici le détail des accroissements successifs que les collections reçurent par dons, achats ou attributions, depuis leur aménagement dans telle ou telle partie de l'édifice actuel. Mentionnons pourtant le séjour qu'y fit, jusqu'en 1812, le service de la chalcographie, c'est-à-dire le dépôt tant des planches, que des exemplaires tirés, des gravures commandées par le Roi, pour la reproduction des peintures célèbres et la commémoration des événements importants du règne. La faible activité actuelle de ce service, qui fonctionne aujourd'hui au Louvre, alimenté par un crédit de travaux de 20 000 francs, fait envisager avec quelque étonnement le nombre (près de mille pièces) des planches gravées de 1670 à 1683. A cette dernière date, la mort de Colbert fit passer la Bibliothèque sous l'autorité de Louvois ; d'un récolement pratiqué par Nicolas Clément ressortit un

effectif de 10 542 manuscrits et de 40 000 imprimés, sans les estampes et les cartes. A la mort de Louis XIV, le chiffre des volumes dépassait 70 000. Il suffit de le comparer avec celui des 3 200 000 environ que la Bibliothèque contient à l'heure qu'il est, pour mesurer le prodigieux développement qu'elle a pris en moins de deux cents ans.

Le « bon plaisir », qui était le caractère dominant de l'ancien régime, tint longtemps le public à l'écart de collections dont il eût semblé l'usager naturel. Ce n'est qu'en 1692 que l'abbé de Louvois, fils du ministre et maître de la Librairie, décida d'ouvrir la Bibliothèque, deux jours par semaine, à ceux qui voudraient y étudier. Et encore ce premier essai fut-il presque aussitôt arrêté. Ce n'est qu'en 1720 que l'abbé Jean Paul Bignon, le troisième et le plus illustre représentant d'une dynastie dont la Bibliothèque garde pieusement la mémoire, et qui la pourvut encore de deux directeurs après lui, obtint qu'au système des prêts exceptionnels et des communications sur place, arbitrairement dispensées, succédât un régime régulier et libéral ; un arrêt du Conseil du 11 octobre disposa : « la Bibliothèque du Roi sera ouverte à tous les savants de toutes les nations en tout temps, aux jours et heures qui seront réglés par le bibliothécaire de Sa Majesté, et il sera préparé des endroits convenables pour y recevoir lesdits savants et les mettre en état d'y vaquer à leurs études et recherches avec toute commodité. Outre lesdites entrées accordées aux savants, la Bibliothèque sera ouverte au public une fois par semaine depuis onze heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et seront alors toutes les personnes que Sa Majesté a déjà attachées à ladite Bibliothèque... sous les ordres dudit sieur bibliothécaire, obligées de se trouver durant le dit temps ès salles, cabinets et galeries d'icelle, pour satisfaire la curiosité de tous ceux que l'envie de s'instruire y attirera. » L'installation des collections dans l'hôtel de Nevers, conquis à la ruine de Law, retarda l'application de la mesure, à raison des travaux et des aménage-

ments nécessaires, jusqu'en 1743. Elle suivit de près la réintégration à Paris du Cabinet des Médailles, transporté à Versailles depuis 1684, et auquel on affecta la plus belle pièce de l'appartement de M^me^ de Lambert.

Il faut citer encore, au XVIII^e^ siècle, parmi les gestions particulièrement heureuses, celle d'Hugues-Adrien Joly aux Estampes, qui

Cabinet de l'administrateur général.

dura quarante-deux ans, celle de l'illustre abbé Barthélemy au Cabinet des Médailles, qui en dura quarante et un. A la veille de la Révolution, la Bibliothèque était ouverte au public deux fois par semaine, de neuf à deux heures, et pour les savants et chercheurs munis d'une autorisation, tous les jours ; ces derniers pouvaient recevoir plusieurs volumes à la fois, et le nombre des présences au Département des Imprimés dépassait couramment cent personnes, maniant plusieurs centaines de volumes. Ce Département en conte-

nait, à cette époque, 300 000. Les mesures révolutionnaires déclarant propriétés nationales les biens des maisons religieuses et ceux des émigrés, amenèrent aux mains de l'Etat une masse énorme d'ouvrages. Des « dépôts littéraires » dirigés par des spécialistes eurent la charge de les recueillir et de les classer. La Bibliothèque fit ses choix, sans toujours assez de soin et de méthode, dans ces richesses confuses. Puis ce fut au tour de l'étranger de l'alimenter, les conquêtes territoriales de la République se doublèrent de réquisitions d'imprimés, de manuscrits, d'œuvres d'art sur lesquels la Bibliothèque préleva sa dîme ; mais nos revers de 1814 et 1815 la dépouillèrent de presque tout ce butin.

Entre temps, les violences révolutionnaires n'avaient pas épargné le personnel ; des deux bibliothécaires créés par le ministère girondin, l'un Carra, fut guillotiné, l'autre, Chamfort, n'échappa au supplice que par un long suicide. L'abbé Barthélemy fut emprisonné et faillit périr ; Van Praet, un des plus distingués administrateurs du passé, incarcéré également, dut son salut à l'évasion. Du moins le public reçut quelques avantages : un règlement du 25 fructidor an IV ouvrit la Bibliothèque tous les jours, de dix à deux heures. Le dépôt légal, déjà renforcé par deux arrêts du Conseil du 31 janvier 1689 et du 11 octobre 1720, rappelant leurs obligations aux « auteurs, libraires, imprimeurs et graveurs », à peine de saisie et de confiscation des ouvrages non déposés, sans préjudice d'une amende personnelle, arrêts portant effet rétroactif, fonctionnait empiriquement, sans grande efficacité. La loi du 19 juillet 1793 posa le principe et fixa les règles : injonction à tout citoyen qui mettait au jour un ouvrage soit de littérature, soit de gravure, d'en déposer à la Bibliothèque Nationale, ou au Cabinet des Estampes, deux exemplaires dont il lui serait remis un reçu, faute duquel il ne pourrait être admis en justice pour la poursuite des contrefacteurs. Il n'y avait donc plus de sanction pénale,

mais le non-déposant perdait le moyen de défendre son droit de propriété. La législation impériale, dans le but tout politique de renforcer la surveillance des publications, fit passer l'obligation du dépôt sur la tête de l'imprimeur, en prescrivant de l'effectuer au ministère de l'Intérieur, ou dans les préfectures. C'est encore le régime actuel, tel que le formule la loi du 29 juillet 1881, dans ses articles 3 et 4.

Il fut sérieusement question, sous le Consulat, du transfert de la Bibliothèque au Louvre, en raison de l'insuffisance, du mauvais état et de l'insécurité de ses locaux, avoisinés par un théâtre. On ne donna pas suite à ce projet, émané de Chaptal. Un récolement des richesses de l'établissement, effectué en 1807, fit constater 250 000 volumes imprimés, 83 000 manuscrits, 85 000 monnaies et médailles, 1 250 pierres gravées, 4 600 bronzes, antiques, etc., et environ 1 500 000 estampes. Depuis lors, les collections ne firent que s'étendre, en dépit des restitutions faites aux alliés, sous les directions successives de l'helléniste Letronne, du géographe Jomard, de l'humaniste Naudet, du publiciste et homme politique Taschereau, du paléographe Léopold Delisle. Comme tout dépôt précieux, elles n'ont pas échappé aux soustractions criminelles : les plus dommageables furent, (sans remonter au vol de manuscrits commis en 1707 par Jean Aymont), en 1804 le vol Giraud qui enleva au Cabinet des Médailles la Couronne d'Agilulfe, l'agate de la Sainte-Chapelle, le calice de Suger et le poignard de François I^er^, en 1831, le vol Fossart, qui donna lieu à d'injustes attaques contre Raoul Rochette, conservateur du Cabinet des Médailles et, à la fin du règne de Louis-Philippe, les vols Libri, qui portèrent principalement sur les collections Baluze, Peiresc et des frères Dupuy. Malgré la difficulté d'une surveillance qui, pour être minutieuse et continue, exigerait un personnel de garde très supérieur à l'effectif budgétaire, ces méfaits sont demeurés isolés.

On trouvera dans la suite de ce travail l'indication des divers catalogues à l'aide desquels le public peut se reconnaître dans les richesses de la Bibliothèque. Il n'en existe de *général* que pour les Imprimés ; encore n'est-ce qu'un catalogue par fiches, tenu à jour par l'insertion des notices de deux recueils périodiques récents : le bulletin mensuel des publications étrangères, fondé en 1874, et le bulletin mensuel des récentes publications françaises, qui date de 1882. Ce répertoire ne sert qu'à l'usage intérieur, pour les renseignements à fournir au public et les corrections à apporter aux bulletins de demande. On n'a encore que l'amorce du catalogue général *imprimé*, dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, jugé plus pratique que l'ordre des matières. Le premier volume a paru dans le courant de 1897, le vingt-neuvième est sous presse, il s'arrête au milieu de la lettre C. Il s'en publie en moyenne quatre volumes par an, contenant chacun environ dix mille articles. Mais les catalogues *spéciaux* abondent, comme on le verra plus loin, pour tous les départements ; seule l'insuffisance de ressources mises à la disposition de l'administrateur général ralentit la marche de ces travaux, dirigés par chacun des conservateurs et dont beaucoup sont de véritables monuments d'érudition.

III

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE. — LES RÉFORMES DÉSIRABLES

La Bibliothèque Nationale est gouvernée par un administrateur général nommé par décret. Il est secondé, pour chacun des Départements des Imprimés, des Médailles, des Manuscrits et des Estampes, par un conservateur chef de service. Ceux-ci sont assistés de conservateurs adjoints, au nombre de trois aux Imprimés (dont un pour la section quasi autonome des Cartes) et d'un pour chacun

des autres Départements. Enfin le secrétariat général et le service intérieur sont confiés à un conservateur hors cadres, portant le titre de secrétaire trésorier. Il y a ensuite, en nombre proportionnel à l'importance respective des Départements, des bibliothécaires répartis en six classes, des sous-bibliothécaires qui en forment quatre, enfin des stagiaires qui, contrairement à ce que ferait supposer une

L'ancien Cabinet du Roi.

dénomination inexacte, destinée à disparaître, sont des fonctionnaires véritables, touchant un traitement soumis à retenue. Au dernier degré sont des attachés, payés à la journée et chargés de divers travaux, dont le plus important est la confection des fiches de catalogue. Il faut, pour être admis comme stagiaire, être élève diplômé de l'École des Chartes ou de l'École des Langues orientales, ou produire le diplôme de bachelier et passer un examen d'admission devant un jury présidé par l'administrateur général. Dispense du baccalauréat

peut être accordée aux candidats âgés de vingt-cinq ans au moins et trente au plus, ayant travaillé trois ans au bureau du catalogue. On ne peut recevoir le grade de sous-bibliothécaire, sans avoir été, au moins un an, stagiaire et avoir passé un concours devant le même jury. Aucune disposition n'édicte de conditions pour les grades suivants, ni n'astreint les choix du ministre à des tours d'ancienneté et de choix. La suppression des commis, préposés aux rangements, a été décidée par voie d'extinction ; ils sont remplacés, au fur et à mesure, par des gardiens.

Cette organisation est de date relativement récente ; la création des Départements ne remonte qu'à Jean-Paul Bignon ; ils étaient ainsi répartis : 1° les manuscrits, 2° les imprimés, 3° les titres et généalogies, 4° les planches gravées et estampes. Le retour de Versailles du Cabinet des Médailles modifia cette distribution. A la Révolution, le Cabinet des Titres devint une simple division du Département des Manuscrits. La section actuelle des Cartes forma un département sous Jomard, de 1829 à 1838, date de sa nomination comme administrateur général. On la rattacha en 1839 aux Estampes, d'où elle passa aux Imprimés en 1858. Les maîtres et gardes de la librairie qui, de 1373 avec Gilles Mallet, jusqu'à Boivin en 1691, alternèrent à la tête de la Bibliothèque du Roi, firent place, en 1718, à des bibliothécaires royaux, titre un moment transformé, en 1792, en celui de bibliothécaire national. En 1795, l'organisation polycéphale du Directoire qui présidait aux destinées de l'État fut étendue à la Bibliothèque : un Conservatoire, dont Barthélemy fut le premier président, comprenait huit membres (deux conservateurs des imprimés, trois des manuscrits, deux des médailles, un des estampes) et nommait dans son sein un directeur annuel. L'unité d'impulsion reparut naturellement avec le Consulat, et ce n'est que pour la forme que l'administrateur fut assisté d'un Conservatoire, au caractère purement consultatif. Cet état de choses s'est perpétué, avec des

modalités diverses, jusqu'au décret du 17 juin 1885 (modifié, quant aux effectifs et aux traitements, par ceux des 20 juillet 1891 et 30 juillet 1902) qui régit aujourd'hui l'établissement.

Des gardiens sont préposés à l'entretien des locaux et au service du public ; un atelier de reliure et de collage assure l'exécution des menus travaux de conservation des volumes, atlas et recueils, ainsi que des pièces détachées. Un atelier de photographie a été installé en 1880 à la Bibliothèque et exécute, aux frais des particuliers, des reproductions, de jour en jour plus nombreuses, des documents faisant partie de ses collections ; le nombre des autorisations pour photographies de documents s'est élevé, l'an dernier, rien que pour le Cabinet des Estampes, à quatre cent quatorze, portant sur trois mille sept cent six pièces. L'accès de la Bibliothèque est public pour tous, pendant les heures d'ouverture, qui varient actuellement entre la durée minima de 10 heures à 4 pendant les mois d'hiver, et celle de 9 heures à 6 pendant les mois d'été. Mais la double nécessité de protéger les collections contre un usage indiscret et de défendre les travailleurs sérieux, présentant les justifications nécessaires, contre la concurrence des simples oisifs ou amateurs qui, tout à la fois, leur disputeraient les places et prolongeraient leur attente par la multiplicité des communications, a conduit à concentrer ces derniers dans un local spécial : la salle de lecture, dotée de son contingent propre d'ouvrages (une quarantaine de mille). Une carte d'entrée, pour la journée, à la salle de travail est d'ailleurs délivrée à ceux de ses visiteurs qui auraient demandé un ouvrage ne figurant pas dans ses casiers. Elle a reçu, en 1905, 44 812 lecteurs et délivré 63 849 volumes, tandis que la salle de travail en communiquait 534 169 à 163 719 lecteurs.

La salle de travail des imprimés dispose, en outre du contenu de ses immenses magasins, d'un important arsenal de dictionnaires, encyclopédies, répertoires, recueils et collections divers, placés

sur des rayons où le lecteur les consulte, sans avoir à faire de bulletins de demande. Ces derniers sont divisés en individuels et collectif : les uns portent, avec le nom, l'adresse et la place du demandeur, l'indication d'un ouvrage comprenant ses titre, format, lieu et date de publication, et, autant que possible, sa cote au Catalogue général (ces indications sont complétées, au besoin, par les bibliothécaires de service au bureau) ; sur l'autre sont inscrits, lors de leur remise au lecteur, tous les ouvrages qu'il a demandés, et il doit le présenter à la sortie, dûment timbré d'un « rendu » pour chacun d'eux. Les livres peuvent être demandés à l'avance, soit par correspondance, soit au moyen d'un bulletin « rose » placé la veille dans une boîte spéciale ; ils peuvent également être gardés, d'un jour à l'autre, à la disposition du lecteur, pour lui éviter la perte de temps résultant d'une nouvelle recherche. Le prêt de livres au dehors de l'établissement peut être consenti, mais seulement pour les ouvrages en double ; toutefois en raison de l'unicité des manuscrits, les originaux eux-mêmes peuvent sortir de la bibliothèque sur autorisation ; si c'est à destination de l'étranger, la demande doit être présentée par l'ambassade à laquelle ressortit le demandeur. Le Département des Manuscrits a reçu, en 1905, 35 212 lecteurs et délivré 63 702 volumes ; celui des Estampes a reçu 18 017 travailleurs et communiqué 83 868 pièces ; la clientèle des Médailles a été de 592 personnes. La Galerie Mazarine, avec son exposition permanente, et le Cabinet des Médailles sont visibles pour le public les lundis et jeudis, de 10 heures à 4 heures. La Bibliothèque ne ferme que les jours de fêtes légales, à l'exception d'une période de quinze jours avant Pâques, pour le nettoyage et le rangement annuels. Un buffet, où l'on peut avoir des aliments chauds, a été ouvert il y a quelques années, pour les travailleurs qui désirent prendre leurs repas, sans sortir de l'établissement. Il est administré en régie ; les bénéfices en sont répartis sur l'effectif du petit personnel de service.

Le budget dont dispose la Bibliothèque pour son administration,

Galerie Mazarine.

son entretien et l'accroissement de ses collections, a beaucoup varié dans la suite des temps. Sous Louis XV, il était de 68 000 livres ; à

partir de 1778, il fut porté à 83 000 ; il s'y joignit à plusieurs reprises des allocations importantes, pour faire face à des acquisitions extraordinaires, c'est ainsi qu'à la veille de la Révolution, on le voit s'élever à 169 000 livres. Le fonds annuel fut réduit en 1790 à 110 000 livres, mais, l'année suivante, l'Assemblée Constituante votait une somme extraordinaire de 100 000 livres. En l'an IV, le budget fut relevé à 192 000 livres. En 1805, Napoléon y fit inscrire une allocation extraordinaire de 130 000 francs, à valoir sur un capital d'un million destiné à l'achat des bons ouvrages publiés en France depuis 1775. L'Empereur désirait que la Bibliothèque contînt désormais la totalité des livres existants ; cette somme, ajoutée à l'échange de ses doubles contre des ouvrages possédés par les établissements de Paris et des départements, devait procurer ce résultat. Inutile d'ajouter qu'on se heurtait là pour l'avenir, sinon pour le présent, à une véritable impossibilité. Par la suite cependant, à diverses reprises, des crédits supplémentaires furent accordés, pour des acquisitions importantes dont le montant, rien que sous le gouvernement de la Restauration, atteignit près de 300 000 francs. En 1838, les crédits de la Bibliothèque s'élevèrent à 272 000 francs, plus une somme de 100 000 francs, première annuité d'une allocation extraordinaire de 1 344 000 francs votée par les Chambres l'année précédente, ce qui permit de consacrer chaque année aux acquisitions et reliures une somme de 174 000 francs. Le budget spécial des acquisitions fut réduit par le second Empire à 102 000, puis, en 1858, à 73 202 francs. Ce fut le point le plus bas ; le chiffre se releva à 114 000 francs, et des subsides extraordinaires s'y joignirent, formant, en 1870, un total de 301 000 francs. Les Assemblées républicaines ont aussi voté, à diverses reprises, des libéralités accidentelles.

Le budget actuel s'établit ainsi (exercice 1906) : dépenses de personnel : 445 000 francs, dont 422 567 de traitements et 22 383 d'indemnités ; 2° dépenses d'administration (chauffage, fourniture, entre-

tien, habillements des gens de service, etc.) 56 450 francs ; 3° dépenses pour les collections : Départements des Imprimés : acquisitions 87 700, reliures 33 300 ; Manuscrits : acquisitions 31 500, reliures 4 000 ; Médailles : acquisitions 35 200 ; Estampes : acquisitions 25 090, reliures 2 500. Cette répartition n'a rien de fixe : il est, chaque année, procédé à une distribution des fonds entre les Départements, d'après les négociations en cours et les ventes publiques annoncées, ce qui permet d'avantager tel d'entre eux, au gré des occasions d'achat qui s'offrent. Les accroissements se chiffrent ainsi qu'il suit, en 1905 : imprimés, achats 4 746, dons 4 152 ; manuscrits, achats 1 951, dons 223 ; médailles, achats 285 (dont 60 volumes), dons 145 (dont 55 volumes) ; estampes, achats 625 pièces, dons 1013. D'autre part, le dépôt légal déversait à la Bibliothèque : volumes 19 482 ; musique 6 660 ; périodiques 463 000 (mentionnons pour ordre le dépôt international : 27 volumes, et le dépôt administratif, 355) ; médailles 87 ; estampes 2618.

La dotation de la Bibliothèque, bien que dépassant 700 000 francs, est insuffisante. Si on peut, à la rigueur, considérer le Département des Imprimés comme décemment pourvu, à condition de s'interdire toute prétention aux raretés qui lui manquent, les trois autres ne disposent que de ressources tout à fait inférieures à leurs besoins. Du moins les Estampes bénéficient-elles du dépôt légal, mais les Manuscrits et les Médailles ne s'accroissent que par leurs acquisitions, ou par les libéralités particulières, et les hauts prix qu'atteignent aujourd'hui les objets de leur spécialité les mettent à peu près dans l'impossibilité de compléter leurs collections. Une autre conséquence de l'insuffisance du budget est la lenteur avec laquelle se poursuit la confection du catalogue imprimé ; du train dont il va, on peut compter que trente ans seront encore nécessaires à son achèvement ; encore faudra-t-il le recommencer aussitôt, puisque les mentions du premier volume auront alors près de quarante ans de date.

Un crédit annuel de 100 000 francs devrait être affecté exclusivement à ce travail indispensable ; le gouvernement a le devoir de provoquer l'attention des Chambres sur cette question de première importance.

L'encombrement de la Bibliothèque est un autre sujet de préoccupation, non moins pressant ; le dépôt légal et les acquisitions ont, en 1905, introduit dans les bâtiments de la rue de Richelieu, on vient de le voir, 26 524 volumes et brochures, et près de 500 000 numéros de journaux. Le château de Fontainebleau leur a, il est vrai, été, en 1888, assigné comme succursale, et il est désirable qu'un grand nombre d'ouvrages sans intérêt, d'immenses collections de feuilles locales, une incroyable quantité de paroissiens, tous copiés sur le même modèle, ou de livres de classe ressassant les mêmes matières, y émigrent le plus tôt possible. Mais cet exutoire sera d'une faible ressource, et il faudra aviser à d'autres moyens plus décisifs, si, comme cela s'impose, la réglementation du dépôt légal est prochainement améliorée. La loi de 1881, est en effet, des plus défectueuses sur ce point, c'est ainsi qu'elle fait bénéficier l'assujetti d'une prescription si courte (trois mois) que l'obligation qui le grève devient à peu près lettre morte. L'administration, qui ne dispose d'aucun moyen général et complet d'investigation, (les bulletins bibliographiques, qui pourraient la guider, puisant leurs éléments au service même du dépôt), n'est avertie, le plus souvent, de la publication du livre non déposé, qu'après l'expiration du délai. De plus c'est à l'imprimeur, et non à l'éditeur, comme le bon sens l'indiquerait, que cette obligation incombe ; d'où le grand nombre d'ouvrages arrivant à la Bibliothèque sans leurs couvertures, leurs titres, et, ce qui est plus grave, leurs planches, qui en font souvent le principal intérêt, à moins que ces planches n'arrivent en noir, au lieu d'être coloriées, enlevant ainsi à certains travaux d'anatomie, de zoologie, d'art héraldique, etc., un élément d'utilité et même de compréhension

indispensable. Le ministère de l'Instruction publique serait enfin mieux qualifié que celui de l'Intérieur, sollicité par un tout autre

Portrait de Jean II le Bon.
Galerie Mazarine.

ordre de préoccupations et d'affaires, pour assurer en ces matières la réformation et le respect de la loi.

Une autre question a été, à plusieurs reprises, soulevée et débattue dans la presse, celle de l'éclairage artificiel. On se plaint que le plus

vaste et le plus précieux de nos dépôts garde ses portes fermées dans la soirée, mettant ainsi dans l'impossibilité d'y recourir une foule de personnes retenues par leurs travaux pendant la journée, et on prend texte de l'exemple de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, pour réclamer des séances du soir. Ce désir se heurte à plusieurs sortes de difficultés : d'abord le péril qu'on ferait ainsi courir à des collections irremplaçables, — et l'incendie récent de la Bibliothèque de Turin commande, en cette matière, de redoubler de prudence; — en outre l'ouverture le soir entraînerait deux nouvelles catégories de dépenses : pour l'installation et le fonctionnement de l'éclairage, et, en second lieu, pour l'accroissement de personnel nécessité par une semblable prolongation de travail. A quel chiffre s'élèverait l'augmentation budgétaire correspondante ? Il n'est pas téméraire de l'évaluer aux environs de cent mille francs par an, tous travaux de canalisation et d'appareils une fois payés. Et, puisque les intérêts du personnel sont ainsi mis en cause, ce nous est une bonne occasion de signaler que, pour les appointements de début tout au moins, il est actuellement de beaucoup le plus mal traité, par comparaison avec celui des autres Bibliothèques de Paris, et que le plus important, sans conteste, de ces établissements, aurait droit, pour le moins, à l'égalité sous ce rapport. On nous permettra, en terminant notre travail, cette réflexion dictée par le strict esprit de justice ; nous craindrions d'être trop long, si nous y ajoutions l'expression de notre reconnaissance pour le zèle et le dévouement de nos collaborateurs de tout ordre.

La Vierge sur une branche de lys, entourée des quatre éléments.
L'une des plus anciennes gravures françaises sur bois (fin du XIVe siècle), conservée dans la série des Incunables, au Cabinet des Estampes.

LE

DÉPARTEMENT DES ESTAMPES

I

ORIGINES

L'ancien Cabinet des Estampes du Roi, devenu officiellement aujourd'hui le Département des Estampes, occupe dans la Bibliothèque Nationale une place à part, et je ne lui reporterais pas une mince gloire si je m'avisais de prétendre que, sans la gravure, le merveilleux dépôt de nos livres imprimés n'existerait pas. N'est-ce

point en effet aux premiers tailleurs d'histoire sur bois, aux naïfs et ingénieux graveurs des images de piété de la fin du XIV^e^ et du commencement du XV^e^ siècle, que nous devons les premiers essais d'impression en caractères fixes? et ces caractères immuables se transformèrent peu à peu, se séparèrent, divorcèrent, et fournirent aux prédécesseurs de Gutenberg ou des autres ouvriers de Mayence un modèle de types mobiles dont la formule originelle, modifiée et rendue pratique, a donné au monde tous les livres imprimés depuis près de cinq cents ans.

Disons donc que sans les peintres, et sans les tailleurs de formes, ou graveurs sur bois leurs succédanés, les bibliothèques les plus vantées et les plus riches en seraient réduites aux manuscrits, et que sûrement le Cabinet des Estampes n'existerait que comme simple dépôt de dessins ou de miniatures. On le voit, bien que le dernier venu dans la division en sections séparées, le sanctuaire des pièces gravées est en réalité le plus vénérable, puisqu'il renferme quelques-uns des ancêtres de la lignée incomparable, commençant à Gutenberg — ou à d'autres, vers le milieu du XV^e^ siècle — et poursuivie jusqu'à nous, sans interruption de continuité.

Mais comme il arrive souvent dans les répartitions de gloire, la collection royale des imprimés s'était constituée depuis plus de cent cinquante ans lorsqu'on voulut bien convenir qu'il y avait des graveurs, et que ces artisans modestes imprimaient des images. Jusque-là, ce qu'on en avait remarqué dans les livres paraissait un dérivé naturel de la typographie, et, par une singulière méconnaissance, on en faisait honneur à celle-ci. Telles étaient du moins les opinions des premiers collectionneurs d'estampes au commencement du XVII^e^ siècle, quand le goût vint de les réunir. Encore ne les voulait-on que rappelant les œuvres de Raphaël ou de sa pléïade, et proscrivait-on l'incunable comme ridiculement gothique et « magot ».

Toutes les histoires spéciales de l'imagerie ont malheureuse-

ment leur point de départ dans les premiers ouvrages qui lui furent consacrés, et les jugements en sont entachés de parti pris et d'igno-

Le Cabinet des Estampes (salle de travail).

rance. Il y avait déjà des légendes colportées et recueillies qui niaient que la gravure en relief dépassât les dernières années du XV^e^ siècle, et que la gravure au burin fût antérieure à certain orfèvre de Florence cité par Vasari. D'ailleurs ces recherches de priorité ou

d'origine ne passionnaient pas; on composait des albums de pièces « honnestes » sans grand souci d'enseignement. Les plus qualifiés amasseurs de figures dont les noms nous sont restés, le médecin Delorme sous Louis XIII, Claude Maugis, secrétaire de Marie de Médicis, et plus tard Rousseau, ou le célèbre abbé de Marolles, sans parler des frères Dupuy, bibliothécaires du Roi, n'attachaient aucune importance aux œuvres des précurseurs qu'ils ne connaissaient pas. L'estampe contemporaine, ou tout au plus cherchée dans le XVI^e^ siècle, était ce qu'ils comprenaient et souhaitaient de préférence. Et les sentiments un peu exclusifs de ces hommes, soit qu'ils les fissent connaître par des correspondances, ou les chantassent en vers macaroniques comme l'abbé de Marolles, devinrent l'assise sur laquelle furent basées les opinions des générations suivantes. Jusqu'à nous l' « incunable », c'est-à-dire l'essai des plus vieux artistes, ne comptait pas; et, plus tard, lorsque les curieux consentirent à s'y arrêter, on avait tant dit et répété, en France, que ces choses étaient laides et rappelaient les œuvres allemandes, que tout naturellement les Allemands les revendiquèrent, les accaparèrent; ils les gardent encore.

Ne récriminons point, ne cherchons pas à expliquer non plus quel classement étrange et illogique a pu faire attribuer au Département des Imprimés les *Apocalypses* xylographiques, — œuvres de graveurs et non d'imprimeurs, — quand le Cabinet des Estampes eut été leur place toute naturelle. Ce sont là des partages de début, imaginés au temps où l'image ne pouvait raisonnablement prétendre à une ancienneté trop marquée. Mais si je parle de l'Apocalypse, c'est que l'un de ses premiers tirages est visiblement inspiré, comme illustrations, de la fameuse tapisserie d'Angers dont le dessin est de Jean Bondolf, dit de Bruges, et qui fut tissée à Paris par Nicolas Bataille, vers 1380. C'est là un pur album d'estampes, un recueil d'images où le texte compte pour bien peu [1].

1. Cette théorie nouvelle développée dans le livre intitulé *Les Deux cents incunables*

Malgré le dédain injustifié dont les vieux iconographes firent preuve en maintes circonstances envers ces reliques des anciens graveurs, le Cabinet des Estampes est en Europe un des plus

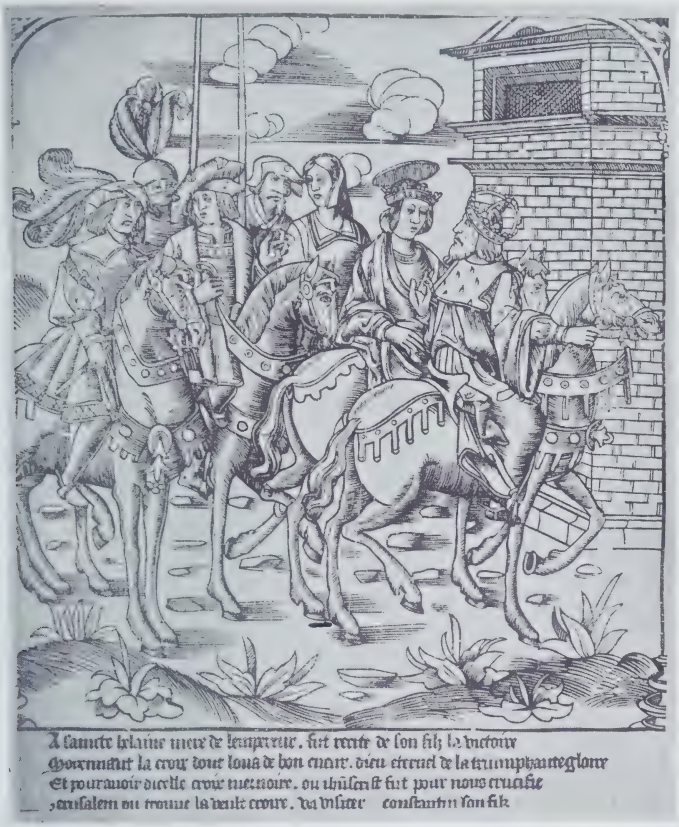

Ea. 25. a.

L'histoire de la vraie croix.

Gravure en bois anonyme du commencement du XVI^e siècle. Seule épreuve connue.

riches en pièces de cette qualité. La plus grande part provient d'une acquisition faite en bloc au milieu du XIX^e siècle par le conservateur

du Département des Estampes. (Paris, Lévy, 1903, in-fol. et un vol. in-8°) vient de recevoir sa confirmation par l'acquisition d'une pièce du plus haut intérêt, datant de 1400 environ et dont le travail est de la main des artistes de la célèbre *Apocalypse.* Cette pièce renferme des *vers en français*, ce qui ne laisse aucun doute sur son origine.

adjoint Duchesne; le reste fut recueilli depuis moins de cinq ans. L'un de ces documents, provenant de M. Hennin qui l'avait découvert à Lyon, est un essai brutal, embryonnaire, de reproduction graphique sur « tables, » c'est-à-dire en relief sur bois. L'épreuve en est tirée sur un papier cotonneux, épais, de fabrication primitive. D'après la silhouette de la Vierge qui y est représentée, la couronne qu'elle a sur la tête, et les fonds losangés, on reporte l'exécution de la gravure au commencement du règne de Charles VI, dans le dernier quart du XIV^e^ siècle.

Le mode de graver, de produire ce que nous nommons l'estampe et ce que les vieux appelaient une image ou une histoire, s'obtient aujourd'hui par des procédés multiples, bois, burin en creux, eau-forte, aquatinte, manière noire, gillottage ou photogravure. Longtemps ces procédés furent réduits à deux, et de ces deux prototypes sont sortis tous les autres. Il en est de l'impression comme de la roue de brouette tournant sur un essieu, qui nous a successivement donné les charrettes, les carrosses, les diligences, les chemins de fer, les bicyclettes et les automobiles. Tous les procédés de production d'estampes dont nous avons parlé se ramènent finalement à deux pratiques : au relief et au creux, à la taille sur bois et à l'incision sur métal. Sauf l'introduction de la photographie, nous ne savons rien de plus que les praticiens du XIV^e^ siècle; la typographie, le livre, le journal, sont des descendants directs des xylographistes.

La taille en relief, — en épargne ou en champlevé, — procède des émaillistes en champlevage. Elle consiste à isoler le trait d'un dessin comme sont nos timbres humides, à encrer ce trait, ce *relief* et à l'appliquer sur un papier par la pression.

La taille au burin, ou en creux, la *taille douce*, est une opération toute contraire. Elle s'exprime par des incisions dans un métal; ces incisions ou creux se produisent au moyen d'un outil affilé. Dans ces creux, on insinue de l'encre; on humecte ensuite un papier qui

s'en va, par une imposition énergique, pénétrer dans les moindres tailles et y aspirer l'encre déposée.

Finiguerra (Tommaso), né à Florence en 1426, mort vers 1470.
Le couronnement de la Vierge.

Epreuve unique d'une « paix » gravée et niellée pour le baptistère de Saint-Jean-de-Florence.
La plaque niellée est conservée au Musée des Offices, l'épreuve est exposée au Cabinet des Estampes.

Sur la foi de Vasari et de Benvenuto Cellini, qui rapportaient des traditions de bedeaux, l'idée de l'impression en creux, — en taille-douce — serait venue à un orfèvre de Florence, Tommaso, dit Maso,

Finiguerra, vers 1450. La seule épreuve connue de ces opérations serait la très légère et très délicate feuille de papier représentant un *Couronnement de la Vierge*, dans le moment possédé par notre Cabinet des Estampes.

Dût notre orgueil de possesseurs en pâtir, et la gloire de l'orfèvre florentin y perdre, dût aussi l'abbé Zani, qui l'avait découverte chez nous, en tressaillir dans sa tombe, il paraît bien établi à cette heure : 1° Qu'on imprimait en taille-douce, quatre ans au moins avant 1450, date fixée par les iconographes — ils se sont tous répétés depuis un siècle. — 2° Que Maso Finiguerra n'est pas l'auteur du *Couronnement de la Vierge* dont le métal existe encore, puisque Vasari et Cellini lui attribuent une *Passion* et un *Crucifiement*, et non un *Couronnement*. 3° Que l'affirmation faussée vient d'un certain abbé Gori, vivant dans le XVIII^e^ siècle. 4° Que le style de l'œuvre est visiblement postérieur à la date indiquée, et tout au plus imputable à un graveur de 1480 ou 1490. 5° Enfin, que la pièce n'est pas une estampe proprement dite, puisque les lettres ont été gravées à l'endroit et se sont, à l'impression, répétées en sens contraire. D'ailleurs si l'on compare sans parti pris l'épreuve de Paris au métal de Florence encore existant, on s'aperçoit vite de différences sensibles qui sembleraient indiquer une réplique pour l'un ou l'autre des objets. Quoi qu'il en soit, l'épreuve retrouvée par Zani au Cabinet de Paris, en 1797, restera longtemps encore une relique insigne. Les légendes artistiques sont les plus difficiles à détruire. Il faut savoir gré à M. Eugène Dutuit, le célèbre collectionneur, de l'avoir tenté, et à M. Milanesi de l'avoir voulu aussi, bien que ce papier constituât en faveur de l'Italie un nouveau titre à notre admiration.

M. Duchesne, qui tenait autrefois pour Finiguerra, a fait enfermer l'épreuve dans un encadrement gothique selon le goût des romantiques de 1830.

La prétendue découverte de l'abbé Zani en 1797 avait eu un reten-

tissement énorme en Europe. La preuve était faite en faveur des Italiens. Vivant Denon, qui devait occuper les plus hauts emplois dans les Beaux-Arts sous le premier Empire, nous a laissé une représenta-

L'abbé Zani découvrant l'épreuve de la « paix » de Finiguerra en 1797.
D'après l'estampe de Dominique-Vivant Denon, exposée au Cabinet des Estampes.

tion gravée de l'abbé au moment de la trouvaille. Nul ne s'étonna jamais qu'une pièce aussi précieuse fut restée plus d'un siècle enfermée dans un recueil, sans que personne la devinât. Or, on ne l'avait ni remarquée ni *vue* avant Zani ; Mariette même ne l'avait pas signalée !

Il plane sur tout ceci un singulier mystère, et ce mystère même

contribuera à rendre illustre un papier qui, sans ce doute heureux, n'aurait pas une célébrité comparable à celle d'authentiques Baccio Baldini, ou de Schongauër indiscutables. Mais par une suite d'œuvres, aujourd'hui conservées au Kupfertisch Kabinet de Berlin, et autrefois possédées par Renouvier, il semblerait établi qu'à la date de 1446 des graveurs lorrains-flamands possédaient la recette de l'impression en taille-douce. Du moins gravaient-ils leur lettre à l'envers pour l'avoir à l'endroit lors du tirage. Ils *voulaient* donc une estampe, et non un nielle comme l'auteur du *Couronnement de la Vierge*.

II

ACCROISSEMENTS ET DÉPLACEMENTS

Une chose ne saurait être niée cependant, c'est la qualité d'art, le charme qui se dégage de cette feuille imprimée. A partir du moment où l'estampe s'élève à cet échelon, elle tente les amateurs au même titre que les médailles ou les tableaux peints. Elle sort de l'imagerie religieuse banale, dont les vieux ancêtres avaient battu monnaie au beau temps des indulgences. Produite sur bois ou sur métal avec des finesses diverses, mais dans une constante préoccupation de relever son niveau et de s'imposer, la gravure sert à la multiplication des œuvres de peinture, au portrait, aux vues pittoresques. Dès le commencement du XVI^e^ siècle, on voit poindre la passion du collectionneur d'estampes; on fixe ces papiers indépendants en des livres, et parfois on les bariole de couleurs pour leur garder un semblant de miniature. Car longtemps encore le travail à la main, l'œuvre originale, si médiocre soit-elle, prime la reproduction gravée. Ce sentiment est si fortement ancré dans les habitudes que les plus délicates histoires d'un Philippe Pigouchet, les plus fines xylographies d'un Vérard, seront taillées en schéma, en silhouette, dans

l'attente du bariolage obligé. C'est sous cette forme mixte que les estampes se glisseront dans les collections royales de Blois au temps de la reine Anne de Bretagne. On les verra ainsi confondues avec les livres, sans destination spéciale, comme cette danse macabre imprimée par Cousteau en 1498, qui n'entra à la Bibliothèque royale que dûment enluminée par un peintre, si bien enluminée même qu'on la jugea longtemps un dessin à la main.

Albert Dürer (né en 1471, mort en 1528.) — Tête de cerf.
Dessin exposé au Cabinet des Estampes.

Mais ni le roi Louis XII, ni la reine Anne n'eurent l'idée de créer un cabinet d'estampes dans leur librairie particulière, — embryon de notre Bibliothèque Nationale d'aujourd'hui, — ils se conformaient aux usages, et n'imaginaient point que ces « hystoires » pussent intéresser pour elles-mêmes, comme un roman de chevalerie ou un « pourtrait » de la main de Perréal. Leur successeur, François Ier, lui-même, tout « Restaurateur des Arts » qu'on le répute, tout féru de snobisme italien qu'on le devine, n'accorda à la planche gravée

qu'une considération réservée. Bonne pour illustrer un livre, pour fournir les dessous d'une pseudo-enluminure, mais digne d'arrêter ses regards, même venant d'un Dürer ou d'un Marc Antoine, cela eut paru invraisemblable. Et nous verrons ses descendants médiats ou immédiats, Henri II, Catherine de Médicis, François II, Charles IX, Henri III tantôt amasseurs de livres, tantôt dilapidateurs, se détacher complètement de l'estampe en faveur du dessin original, du manuscrit historié ou de la peinture sur tableaux. On sent par la façon dont Henri III traite les livres — qu'il découpe volontiers, — que les travaux mineurs de la reproduction gravée ne comptent pas dans les modes du jour. Si admirables que nous les estimions à cette heure, si définitives d'accent et de technique que nous les réputions, après trois siècles révolus, les images à l'encre noire étaient des pauvretés, des ornements de pacotille, quelque chose de pareil à ces chromos dont s'amusent aujourd'hui les gens simples. Et comme la librairie royale était alors essentiellement réservée aux rois et aux princes, que l'on n'avait pas à tenir compte, ainsi que nous autres, de toutes les curiosités, de toutes les manies d'un public varié et éclectique, les gardes des livres royaux ne s'avisaient point d'encombrer le dépôt confié à leurs soins de choses méprisées et dédaignées par les hautes classes.

Donc ni à Blois, ni à Fontainebleau où elle fut transférée dans le commencement de 1544, la Bibliothèque du Roi ne fit grand honneur aux graveurs, en donnant à leurs productions une place spéciale. Même les livres d'impression typographique n'y sont pas traités avec la considération des manuscrits grecs ou des romans de chevalerie écrits à la main. Guillaume Budé, bibliothécaire du Roi, est encore de l'ancien régime du manuscrit; si le dépôt renferme beaucoup d'ouvrages de typographie moderne, une bonne part en vient des ducs de Bourbon; ils ont été simplement confisqués au Connétable. Puis la passion du livre ou du manuscrit s'exprime chez

Henri II par un luxe de reliures qu'on s'est parfois un peu hâté de reporter au roi. En réalité certains auteurs tenaient à ce qu'un ouvrage, venu d'eux, parût sur les pupitres royaux, et ils faisaient la dépense d'une décoration somptueuse demandée à Roffet ou à

Jacques du Puy (né en 1586, mort en 1656.) — Garde de la Bibliothèque du Roi.
D'après la gravure de Jac. Duflos, Cabinet des Estampes N. 2.

Geoffroy Tory. Mais qu'un graveur s'avisât de mettre son œuvre en un beau cadre et l'envoyât au Roi, les palais ne comportaient pas de décoration semblable au milieu des tableaux de maîtres encombrant les moindres recoins. On l'eut refusée ou donnée aux laquais.

Aux approches de la Saint-Barthélemy, la Bibliothèque de Fon-

tainebleau fut amenée à Paris et placée Dieu sait où. On suppose en l'hôtel de la reine-mère, aujourd'hui remplacé par la Bourse du Commerce. Ce qui est sûr, c'est que, à la mort de Catherine, Henri IV la prit où elle se trouvait, et la vint loger au collège de Clermont d'où les jésuites avaient été expulsés. Il y joignait les précieux manuscrits venus des Strozzi chez la reine Catherine, et il les gardait en dépit des créanciers de la reine et de leurs protestations indignées.

En 1604, nouvelle promenade de la librairie royale. Les jésuites rentrent et reprennent leur collège. Une salle du couvent des Cordeliers est libre, on y case les livres tant bien que mal, mais plutôt mal. Une partie de ce bâtiment existe encore, c'est à cette heure le Musée Dupuytren, en face de l'École de Médecine. Un simple transfert d'une salle à un autre local dans l'enceinte des Cordeliers, laissa plus d'aise au dépôt royal. Cette fois on l'installa en bordure de la rue de la Harpe, près de Saint-Côme.

Ceci se passait au début du règne de Louis XIII. Et c'est en cet endroit de fortune que, par la disposition testamentaire de l'un des gardes de la librairie, Jacques Dupuy, fut virtuellement constitué le cabinet des Estampes du roi.

Le 27 avril 1654, Dupuy faisait don à l'établissement — qu'il avait dirigé, enrichi et classé, — de tous ses livres gravés en taille-douce, de ses estampes d'après Rubens, soit reliés, soit en feuilles. Il insistait « sur la nécessité de séparer les estampes des livres ordinaires ». Mais les locaux se prêtaient mal à son désir; il faudra attendre treize ans encore avant que les intentions de Dupuy fussent entendues et remplies.

A cette époque Louis XIV règne; un illustre collectionneur qui fut son ministre, le cardinal Mazarin, lui a donné l'exemple de la passion amassante et la juste mesure du goût. Il a fait mieux, et il le dit : il lui a laissé Colbert. Or, Colbert, au milieu d'affaires graves, a la constante préoccupation de la Bibliothèque du Roi, entassée

dans un taudis, et livrée aux poussières et à l'humidité. Il est propriétaire d'un hôtel à deux ailes, situé dans la rue Vivienne, vis-à-vis du palais Cardinal, il l'offre au roi pour y établir ses trésors plus à l'aise. Ceci se passait en 1666.

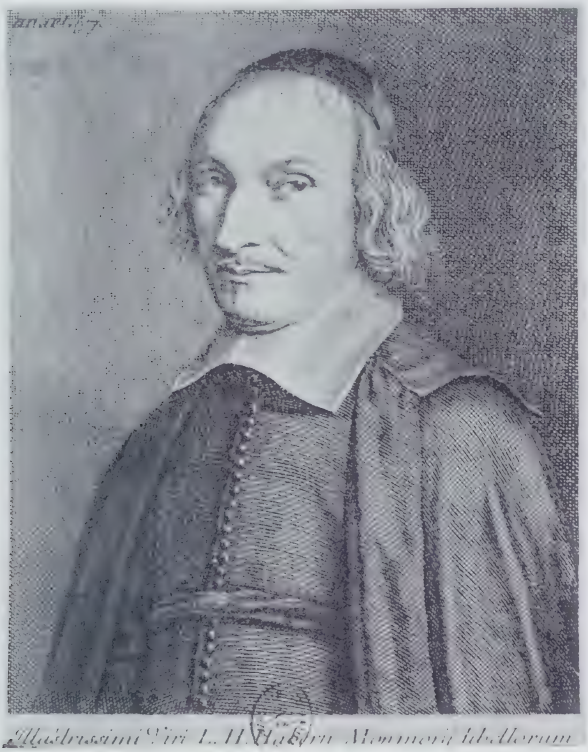

Michel de Marolles, abbé de Villeloin (né en 1600, mort en 1681.)
D'après la gravure de Robert Nanteuil (1657), qui a figuré en tête du catalogue de Marolles.
Cabinet des Estampes Yd. 1.

L'année suivante, l'abbé de Marolles, érudit, collectionneur, écrivain d'art, titulaire d'un monastère de Touraine qui assurait sa vie matérielle, faisait proposer à Louis XIV une cession complète de sa collection, renfermant 123 000 pièces dessinées ou gravées. Dans une lettre, le savant abbé conseillait au Prince la création définitive

d'un cabinet d'Estampes, lequel, disait-il, « ne serait pas indigne d'une bibliothèque royale, où rien ne se doit dédaigner ». Ainsi, même après le don de Jacques Dupuy, même après l'installation de la librairie royale dans un logis plus commode, rien n'était donc fait définitivement. Un accord intervint alors, et moyennant la somme de 30 400 livres représentant, en valeur relative de ce temps à nous, plus de 300 000 francs, Colbert assurait au Roi un ensemble, qui dans une vente moderne à Paris ou à Londres, atteindrait facilement aujourd'hui plusieurs millions. L'abbé de Marolles, par bonheur pour lui et pour nous, avait su contenter sa manie à une époque heureuse où des dessins originaux de Dürer s'obtenaient pour un écu, et des estampes de Baldini pour quelques sous tournois. C'est ainsi, croit-on, que l'estampe de Maso Finiguerra, dont on parlait plus haut, avait été acquise dans un lot, en compagnie de vieux bois français et de dessins de Rembrandt; mais on ne fait que le croire.

Les 520 volumes in-folio abandonnés au roi, et qui eussent d'ailleurs trouvé difficilement une autre place, constituaient un noyau de collection alors unique au monde. Ils renfermaient les éléments complets d'une histoire de l'art, à partir de la fin du XV^e^ siècle. Ce prêtre avait eu tous les vices modernes du véritable amateur; il poursuivait la série, il se fût battu pour conquérir la pièce manquant à une suite. Toute sa vie il avait recherché l'*Espiègle*, du graveur hollandais Lucas de Leyde, et lorqu'il l'avait trouvée, le propriétaire averti lui avait tenu la dragée haute. Il paya son épreuve 16 louis d'or, au moins trois ou quatre mille francs, par comparaison de valeur de ce temps à nous. Labruyère le railla, on le traita de fol; mais, dit une personne de qualité : « Une telle folie lui concilia les bonnes grâces de tout homme honneste ».

Au sens le plus exact du mot, l'abbé Michel de Marolles fut même le premier conservateur du Cabinet des Estampes du Roi, aménagé humblement dans l'une des chambres de l'hôtel Colbert rue Vivienne;

l'acquisition une fois faite et le transfert des recueils opéré, Colbert obtint de lui qu'il s'employât à classer ses albums suivant un ordre, ou plutôt, suivant un débrouillement méthodique. L'abbé n'eut point de titre officiel, mais il recevait pour son travail des indemnités

Nanteuil (Robert), 1623-1678.
Portrait du cardinal Mazarin. (La galerie représentée, dite Galerie Mazarine sert de salle d'Exposition pour les imprimés et les manuscrits.)

variables qui nous sont indiquées par les comptes de la Maison du Roi.

Louis XIV accorda une importance particulière à ces recueils : il les voulut magnifiques, et leur commanda une reliure de maroquin plein. On chargea M. de Monceaux, qui voyageait alors dans le Levant, de choisir des peaux, teintes en vert ou en rouge, qui

beaucoup près un érudit, s'intéressait à la recherche des portraits contemporains. Il n'était pas le premier dans le genre, même il venait longtemps après la famille de Rostaing, le président de Bournonville, M. de Villeflix, M. Rousseau, dont les collections renfermaient, en crayons, en tableaux ou en estampes, les réunions de portraits les plus rares, qui pour la plupart, devaient dans la suite enrichir le Cabinet du Roi. Somme toute Clément devançait, dans les siècles, nos modernes philatélistes, ou nos amoureux de cartes postales ; il amassait, au hasard des rencontres, bonnes ou médiocres effigies. De la sorte il s'était procuré plus de 18000 pièces gravées en France ou à l'étranger depuis deux siècles. En mourant, Clément léguait à l'État ses recueils complets, et constituait ainsi la première mise d'une de nos sections les plus célèbres et les plus consultées, la collection générale des portraits, accrue progressivement depuis 1712, et renfermant, dans l'instant, bien près de 300000 numéros différents, classés alphabétiquement, sans nul souci de la valeur d'art.

L'entrée des portraits légués par Clément eut une portée plus considérable qu'on ne l'eût pensé dès l'abord ; elle créait dans le Cabinet du Roi, plutôt considéré comme un musée, une sorte de division auxiliaire, une section plus populaire, moins réservée aux érudits et aux curieux de marque. A partir de ce moment, la Bibliothèque royale laissait entrevoir un avenir prochain, où les communications et les recherches seraient moins l'apanage de rares agréés, de lecteurs autorisés directement à user de ses dépôts. Précisément, la donation d'un autre fonds considérable venait, vers le même temps, accentuer encore ce que les portraits de Clément faisaient espérer, En 1711, Roger de Gaignières, ancien officier civil de la maison de Guise, amateur éclairé, possesseur de collections immenses en tous genres, peintures, dessins, gravures, plans, costumes, abandonnait au Roi la totalité de ses trésors, parmi lesquels plus de 2000 ma-

nuscrits des plus précieux. Mais la majeure partie de ces cartons, bondés de pièces de tous genres, de copies, de transcriptions, si elle n'ajoutait que peu de chose à la gloire du Cabinet des Estampes, venait

Cars (Laurent), né à Lyon en 1703, mort à Paris en 1771.
Fêtes vénitiennes, d'après Watteau. — Cabinet des Estampes (Ee. 5, a. rés.)

par contre lui fournir les éléments de sections nouvelles, celle des *Costumes et mœurs*, celle de la *Topographie* et de l'*Art militaire ;* certains albums de costumes, exécutés par un assez médiocre artiste d'après les tableaux originaux, ou les tombeaux des cathédrales, avaient été destinés à l'amusement de M^me^ de Montespan, puis à la

récréation du jeune duc de Bourgogne ; en entrant au Cabinet du Roi, ils allaient servir à tout le monde.

En quarante-cinq ans, de 1667 à 1712, les Estampes de la Bibliothèque du Roi s'étaient détachées des livres et des manuscrits, s'étaient formées en section indépendante, divisées en séries, et commençaient la marche ascendante poursuivie jusqu'à nous. Le Cabinet des planches gravées, près la Bibliothèque royale, renfermait au temps où l'établissement quitta la rue Vivienne et l'hôtel Colbert, bien près de deux cent mille pièces diverses, beaucoup plus que certains dépôts européens, cités cependant comme riches. Mais il souffrait du manque de place et du salpêtrage des murs.

Louis XIV avait pensé un moment à édifier un monument pour ses collections sur la place Vendôme. L'architecte Robert de Cotte avait même fourni les plans généraux de cet établissement qui prévoyait la destination de la chalcographie, et l'emplacement réservé aux albums d'estampes. Suivant le cas ordinaire, on fut pris de court à la mort du Roi en 1715, et le projet fut abandonné. On fit alors ce qu'on fait toujours en pareil cas, on chercha un pis aller. L'hôtel Colbert non seulement ne suffisait plus, mais il tombait en ruines, il y fallait pourvoir de prompt remède. Juste en face de lui, de l'autre côté de la rue Vivienne, un très grand logis se trouvait inoccupé ; il appartenait à Louis XV, qui l'avait acquis pour y installer la banque de Law, et le tenait des héritiers du cardinal Mazarin. Une légende voulait que le cardinal eût gagné aux cartes l'hôtel principal de la rue des Petits-Champs sur son ami le président Tubeuf. Une fois maître de l'hôtel et du parc qui se prolongeait dans la direction de la rue Colbert, il avait fait construire un corps de logis en galerie longue, sur deux étages, dont le premier était destiné à ses tableaux et le rez-de-chaussée à ses statues. Le graveur Nanteuil avait même représenté le prélat assis dans la galerie haute, encore aujourd'hui conservée intacte. A sa mort les bâti-

ments qui occupaient tout le carré compris entre les rues des Petits-Champs, Vivienne, Colbert et Richelieu, vint aux mains de ses deux neveux, dont l'un céda sa part au Roi.

C'est dans une partie de l'hôtel Tubeuf et dans le rez-de-chaussée de la galerie que l'on avait placé Law et les services de sa banque. Lors de sa déconfiture, les locaux furent abandonnés, et offrirent aux collections royales un abri d'autant plus commode qu'ils ne nécessitaient pas un déménagement à distance. L'abbé Bignon qui avait succédé à l'abbé de Louvois dans la direction de la Bibliothèque, sollicita l'ordre de transfert, et dès 1721 le Cabinet des Estampes et la chalcographie occupaient une place modeste entre l'appartement du bibliothécaire en chef et les salles des Imprimés. Ils y furent au plus mal, menacés par l'incendie, par l'humidité, par le manque de lumière et d'air. En 1738, on les voulut agrandir en les portant dans un rez-de-chaussée perpendiculaire à la rue Vivienne, ils y furent dans un plus grand péril encore. Puis en 1751, on offrit au Cabinet un entresol, bas de plafond, mais plus sec, en bordure de la rue Colbert où il resta cent trois ans. Dans l'année 1854, on lui attribua la galerie basse de Law où il est encore; c'est là que s'empilent, aujourd'hui, les trois ou quatre millions d'œuvres précieuses ajoutées successivement à celles de Clément, de Marolles, de Gaignières, par dons, par acquisitions, ou par l'effet du dépôt légal.

III

DIRECTIONS SUCCESSIVES

Le temps a couru, les sociétés, les goûts, les intérêts se sont modifiés. Les tableaux des anciens rois ont formé d'admirables musées ouverts libéralement à tout le monde. La Bibliothèque royale après avoir, l'un après l'autre, évincé tous les intrus, même la marquise de Lambert qui lutta jusqu'à sa mort, a reconstitué ses

ensembles, réédifié des bâtiments plus modernes, créé des salles spacieuses. La physionomie de l'ancien palais Cardinal a été si radicalement bouleversée que Mazarin lui-même, revenu parmi nous, ne s'y pourrait reconnaître. Cependant, dans ce remue-ménage de plus d'un siècle, au milieu de tous les apports successifs d'architectures de tous les styles et de tous les temps, le Cabinet des Estampes s'est conservé un des rares logis épargnés par les installations nouvelles. Son domicile provisoire dans la galerie basse construite par le cardinal pour y placer des statues est devenu définitif. Au sortir de l'entresol où il étouffait depuis un siècle, et que le départ de la chalcographie n'avait su rendre ni plus sain ni plus spacieux, le nouveau local pouvait passer pour un modèle de confort. Cette salle de soixante mètres, au plafond en voûte surbaissée, décorée de stucs en rosaces et en rinceaux, si elle n'avait guère connu les œuvres en l'honneur desquelles on l'avait édifiée, jouissait d'un renom particulier dans la chronique de la maison. Elle avait, nous l'avons dit, hébergé Law au comble de sa fortune ; elle avait récelé les services de la banque du Mississipi ; enfin, après la déconvenue du financier — quand déjà les services de la Bibliothèque occupaient l'étage supérieur — on y avait connu la Bourse de Paris, le brouhaha, le bruit des agioteurs. Le « Préau de la Bourse » était alors ce jardin, encore conservé en bordure de la rue Vivienne, dont les arbres achèvent d'enlever au Cabinet des Estampes un jour chichement mesuré par les baies en meurtrières grillées. Lorsque les gens d'affaires et les courtiers de spéculation avaient émigré vers le « temple de Mercure », que Brongniart avait bâti non loin de là, la Galerie des Statues du cardinal, déjà noircie par la poussière, fut abandonnée à M. Jomard, qui y vint déposer les documents recueillis par lui pendant l'expédition d'Égypte. Lui-même avait pris son appartement particulier sur une cour intérieure au milieu de laquelle il avait campé sa berline de route, la roulotte gigantesque qui l'avait

véhiculé à travers les déserts, en compagnie de ses cartes et de ses plans. Lorsque l'ordonnance de mars 1828 constituait, près la Bibliothèque, une section nouvelle en faveur du vénérable savant, c'est que la Restauration voulait lui offrir une retraite digne de sa vie de labeur. Très logiquement on rattachait ce service de géogra-

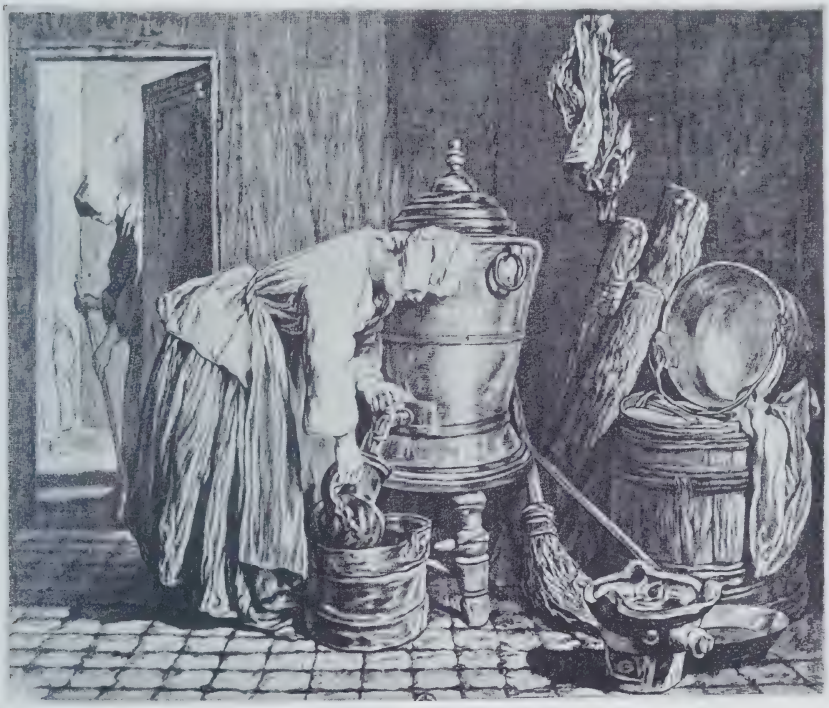

Cochin (Charles-Nicolas), 1715-1788. — La Fontaine, d'après J.-B.-S. Chardin.
Cabinet des Estampes. D b. 22.

phie, ou comme on disait et comme on dit encore, — les cartes et plans — au Département des Estampes, si riche lui-même en documents du même genre. Toutefois M. Jomard restait indépendant ; le régime de son cabinet était complètement distinct des attributions établies dans la division des planches gravées. Mais en prenant possession d'une partie de la galerie basse, les nouveaux locataires em-

pêchaient que d'autres s'y vinssent implanter. C'était comme une occupation d'attente dont le Département des Estampes escomptait le partage à brève échéance. Celui-ci dut à son conservateur, M. Duchesne, d'y entrer en 1854.

Les exigences d'un aménagement hâtif et parcimonieux ruinèrent les belles proportions de la Galerie du rez-de-chaussée. Un plancher de fortune, planté sur des tréteaux, en releva le sol de plus d'un mètre. Les casiers destinés aux albums resserrèrent les côtés. De cette salle élégante, on fit ce que nous voyons encore, une manière de tunnel que son plafond, empoussiéré depuis Law, depuis la Bourse, laisse sans lumière dans les journées d'hiver. Duchesne qui avait présidé à cette installation l'avait trouvée suffisante. Entré aux Estampes en pleine Terreur, le conservateur se rappelait des logis moins grandioses. Les fenêtres percées dans une muraille de près de deux mètres d'épaisseur, allaient enfin offrir un gîte honorable à son petit musée de pièces rares, et permettre qu'on les vît. Désormais on aurait loisir de ménager aux visiteurs de marque une promenade en des endroits respectables, dont l'histoire prêtait aux conversations un thème facile. Duchesne, qui avait successivement servi sept formes de gouvernement en un demi-siècle, qui avait connu Robespierre, Marat, Barras, Bonaparte, Napoléon, Louis XVIII, Charles X, Louis-Philippe, le Prince Président, inaugurait le huitième régime en même temps que son nouveau dépôt. Fidèle imitateur de son oncle, Napoléon III s'en allait volontiers visiter les grands services de l'État ; il voulut connaître la Bibliothèque et saluer dans son Département l'un des plus vénérables fonctionnaires de la maison. On fut pris un peu de court. Diverses œuvres exposées dans la première fièvre des aménagements eussent gagné à disparaître pour cette réception. Plus on a connu de gouvernements, mieux on sait doser ses devoirs successifs et pareillement inexorables. Duchesne qui n'eut pas payé, sous la Restauration,

25 livres pour un portrait de Marat comme on l'avait fait sous la Convention, n'eût point, de gaité de cœur, non plus, offert à Napoléon III la vue d'un portrait de la reine Marie-Amélie. On n'eut pas le temps de retourner contre la muraille celui que la précipitation des rangements avait fait malencontreusement oublier. A peine entré dans les salles, le monarque ne manque point de s'arrêter court

Le cabinet du conservateur au Département des Estampes.

devant l'effigie, heureusement indécise, sans lettre, sans rien qui la pût trahir. La science iconographique de Napoléon ne lui permit point de percer le mystère. Il eut un énigmatique sourire : « Qui est cette dame, fit-il brusquement ? Je la connais. » Le conservateur avait de l'esprit, il répondit sans sourciller, en s'inclinant cérémonieusement : « Madame Lœtitia, Sire ! la grand'mère de Votre Majesté. — Je m'en doutais dit l'Empereur, il me semblait bien reconnaître ce bon visage !... »

Au milieu des bâtiments neufs que les architectes modernes ont édifiés pour les Imprimés, les manuscrits et les médailles, le Département des Estampes a donc conservé son allure vieillotte, naïve et indépendante. Un Mazarin, de façon récente, trône dans une niche en haut d'une porte. Des tables pupitres et des chaises de paille forment le mobilier modeste de l'endroit, mais l'artiste qui sait voir et qui veut s'abstraire de ce décor un peu élémentaire, admire le jeu de couleurs chaudes, d'éclatantes tonalités, mises par ces albums rangés aux murailles, dont quelques-uns viennent de Marolles, dont la plupart sont d'apparence plus neuve. Confondus entre eux dans la pénombre, mariés harmonieusement, ils sont, pour les peintres, une symphonie douce que le plein soleil ne trouble jamais. Fortuny a essayé de rendre ce mystère, il est parti à faux dans une composition étourdissante, étincelante, où l'on aperçoit de singuliers Espagnols du XVIII^e^ siècle, lisant des livres étranges au milieu de sphères et de tables magnifiques. Au temps que Fortuny avait choisi, il n'y avait pas de buste de Mazarin, et pas de bibliothèque là. C'était la Bourse.

Par exemple, le Cabinet réservé au conservateur est une merveille de distinction et d'élégance; il a été aménagé sur une partie des anciens passages occupés par Law; on y a fort heureusement rapporté les boiseries insignes dont le dessin est de Robert de Cotte, qui avaient été enlevées aux salles détruites lors des restaurations de M. Labrouste. Ornées de rosaces, de filets menus, de rinceaux exquis, ces lambris taillés en plein bois de chêne constituent une décoration que bien peu de palais nous montrent aujourd'hui. Les meubles ont été sauvés; la table est celle de l'abbé Bignon, elle est de style rocaille, à huit pieds tors; les chaises sont du modèle reçu lors des premières installations de 1721; les petites consoles-buffets à table de marbre ont été façonnées au moyen d'éléments anciens. A la muraille on a disposé, depuis quatre ou cinq ans, les portraits

des divers conservateurs du Cabinet à partir de la création, — ceux du moins dont les effigies nous sont parvenues, — Charles Antoine Coypel, qui succédait à trois autres dont les noms ont peu marqué :

Joly (Hugues-Adrien), garde du Cabinet des Estampes, 1750-1792.
Dessin de du Paquier, exposé au Cabinet des Estampes.

La Hay (1720-1722). L'Advenant (1723-1729) et un autre, l'abbé de Chancey, sur lequel il convient de faire l'oubli (1731-1735).

En 1750, Hugues-Adrien Joly prenait la direction du service ; ce fut sinon le plus érudit, du moins l'homme le plus dévoué, le plus méthodique, le bibliothécaire le plus digne que le Cabinet des

Estampes ait connu en deux siècles. Son portrait au pastel nous révèle sa physionomie ouverte et malicieuse, l'éclair un peu ironique de ses yeux de presbyte, ombrés de lunettes à la Chardin. Pendant quarante-deux ans, Joly avait amassé, classé, déterminé les œuvres confiées à sa garde ; mais la Révolution rendit à la vie privée un fonctionnaire qui avait connu trop de princes, trop fréquenté à la cour, pour être réputé indifférent en politique. Remplacé par Bounieu, dont une des principales tendances était de rendre le Cabinet plus accessible à chacun — ce dont on ne saurait le blâmer — mais qui manifestait cette tendance en enlevant de la porte d'entrée le cadenas de sûreté que son prédécesseur y avait fait mettre, « l'aristocrate Joly », dénoncé par un des fonctionnaires, Tobiezen-Duby, quitta la maison, en compagnie de son fils Jean Adrien. C'était le moment où Chamfort et Carra, tous deux révolutionnaires cependant, allaient payer de leur tête je ne sais quelle participation imaginaire à un complot contre la sûreté de l'État. Divers employés de la maison étaient jetés en prison : Van Praet, Barthélemy, Girey-Dupré entre autres. Lorsque l'orage fut passé, Bounieu céda la place à Joly fils, qui fit aussitôt remettre le cadenas de sûreté « enlevé par Bounieu ». Et le nouveau garde apparaît dans notre galerie d'ancêtres en une jolie eau-forte de Denon, le même Denon qui nous montrera en 1797, l'abbé Zani découvrant le célèbre Maso Finiguerra.

Jean-Adrien Joly, qui se reposait à la fin de sa vie — et non sans aigreur — sur les capacités de Duchesne, son second, et qui n'apparaissait pour ainsi dire plus au Département, fut remplacé par Charles Thévenin, peintre, membre de l'Institut, et ancien directeur de l'Académie de France à Rome. De ce fonctionnaire nominatif, et si peu intéressé à la maison, nous possédons un portrait lithographique, dû à Coignet. De 1829 à 1839, pendant dix ans, Thévenin vint promener au Cabinet des Estampes son ennui, et son ignorance des œuvres qui lui étaient confiées. Enfin, en 1839, Jean

Duchesne prenait le rang, qu'il occupait réellement depuis 1825, il devenait directeur d'un dépôt qu'il avait contribué à mettre en ordre méthodique, et qu'il avait éclectiquement enrichi de pièces les plus rares, et alors les moins recherchées. C'est à Duchesne que nous devons nos incunables de la gravure, nos estampes anglaises en manière noire, le plus beau de nos recueils de crayons du XVI[e] siècle, celui pro-

Rembrandt van Ryn (né en 1606, mort en 1669.) — Le Christ guérissant les malades.
Gravure connue sous le nom de « Pièce aux cent florins. » 1[er] Etat.
Conservée dans la Réserve du Cabinet des Estampes.

venant de L'écurieux et acquis pour 500 francs, quand aujourd'hui de telles œuvres se paieraient plus de vingt fois la même somme chacune. Avec Joly père et fils et Jean Duchesne, le Cabinet des Estampes connut une activité et une ferveur que le zèle des successeurs s'est toujours proposées comme modèles. Nous avons la photographie de Duchesne, une de ces épreuves de début devenues si rares, et qui nous exprime tout : l'âme et le corps de notre prédécesseur vénérable.

Un an après l'installation du Département des Estampes à l'endroit qu'il occupe encore, Jean Duchesne mourait, laissant la charge du service à Achille Déveria. C'était pour bien peu de temps, mais en deux ans, quel éminent office Déveria ne rendit-il pas à notre dépôt national, en y faisant admettre ce système de reliures mobiles imaginé par lui, dont les avantages inappréciables sont à peine gênés par l'absence de foliotation? Dans le classement alphabétique adopté pour les portraits, quelle ressource nous ont apportée ces reliures permettant les intercalations nouvelles, au fur et à mesure des besoins, sans autre gêne que de desserrer deux vis et de glisser le nouveau venu à la place que son nom lui assigne dans la série! Depuis le passage de Thévenin aux Estampes, on redoutait les artistes de profession; Déveria donne un singulier démenti aux théories. Et ce digne homme, ce brave cœur de romantique impénitent ne montrait pas seulement que, dans la pratique courante des rangements, un professionnel vaut parfois un bibliothécaire; averti en diverses choses, Déveria mettait volontiers son érudition au service de tout le monde, et son autorité très douce, très paternelle ramenait vers le Cabinet des Estampes ceux que la sévérité de certains autres en avait chassés peu à peu. On nous a laissé espérer que le portrait de Déveria par son ami et élève, Louis Boulanger, l'un des tenants les plus farouches des « Jeune France », viendrait quelque jour grossir le nombre des portraits de nos conservateurs. Il mettra, dans un ensemble un peu solennel, la note inattendue et révolutionnaire des ennemis du classique.

Avec le comte Henri Delaborde, qui prit la place de Déveria en 1858, le Cabinet des Estampes s'aristocratise, se hausse, et touche à l'Académie. A part Thévenin, aucun membre de l'Institut n'avait encore passé par là, et Thévenin ne devait nullement son titre au poste transitoire occupé par lui. Au contraire le comte Delaborde, peintre cependant, ne s'était réclamé que de son office et de ses

ouvrages de critique pour solliciter les suffrages de l'Académie. Né pour elle comme elle était faite pour lui, on s'étonna lorsqu'il y arriva qu'il n'y fût point depuis longtemps. C'est que par l'urbanité de ses

Raffet (Auguste), 1804-1860.
Mercier de Lostende (Henri), attaché à l'ambassade de France à Rome en 1849.
Aquarelle. Dc. 189 l. — Cabinet des Estampes.

manières, la distinction de son autorité, le calme apparent de ses opinions, le conservateur des Estampes était de ceux qui grandissent l'état adopté par eux et qui honorent ceux qui les accueillent. En

vingt-sept ans, le comte Delaborde avait mis le Cabinet des Estampes sur un ton, dans une allure, qui laissait à son successeur une lourde tâche. Devenu secrétaire perpétuel de l'Académie, membre de tous les conseils des Beaux-Arts, chacun de ses grades ajoutait au prestige de son Département, tant il s'était identifié avec lui et lui restait obstinément fidèle. L'eût-il souhaité, eût-il même indiqué qu'il le voulût, la direction de la Bibliothèque lui eut été dévolue sans opposition ; mais il ne la désira point.

Il quitta les Estampes (1885) en pleine vigueur de corps et d'esprit pour ménager une succession désirée par lui. Ce fut une des rares choses qu'il eut demandées. Il l'obtint, Georges Duplessis, son second, son ami, allait pendant quinze ans continuer l'œuvre commune, et perpétuer dans le Département l'impulsion prudente et ferme que lui avait imprimée le comte Delaborde. Mais je l'ai dit, la tâche était lourde. Georges Duplessis s'y usa vite, et s'y tua.

En cent soixante-dix-huit ans, de 1720 à 1898, le Cabinet avait connu treize directeurs, mais il s'en faut de beaucoup que leurs seuls noms méritent d'être cités ici. D'autres, plus modestes, ou moins bien servis par les circonstances, ont contribué par leurs talents divers, leur érudition variée, leur méthode et leur assiduité, à mettre le Département des Estampes au rang qu'il occupe aujourd'hui en Europe, c'est-à-dire le premier. Dans une classification générale embrassant à peu près toutes les connaissances humaines, chacun d'eux trouva à utiliser sa science spéciale. Nous avons vu déjà Jean Duchesne relégué aux fonctions secondaires agir comme un chef, et le plus habile, le plus divinateur, le plus éclectique des directeurs. Il y en eut d'autres, par exemple Leblanc, qui possédait admirablement la science utile du marchand d'estampes, Dauban, historien, Arnaudet, iconographe méticuleux, continuateur de Leblanc ; Georges Duplessis, exact, méthodique, dont la calligraphie magnifique apparaît dans presque tous les recueils de la maison. Là aussi avait passé

l'illustre maître, Louis Courajod, à qui nous devons la reconstitution à peu près complète de notre art national, un peu trop dédaigné par d'autres; Émile Molinier, un des hommes possédant le mieux l'histoire embrouillée des arts industriels; Flandrin, fils d'Hippolyte Flandrin, qui appliqua aux classements de la Bibliothèque une con-

Bracquemond (Félix). — Le coq.
Epreuve de 1er Etat. — Cabinet des Estampes, collection Ardail. Ad. 160.

naissance spéciale de l'hagiographie : Auguste Raffet, fils du grand Raffet, qui a consacré une carrière déjà longue à la constitution, au classement de recueils de costumes des plus consultés aujourd'hui.

On ne peut nommer tout le monde, ni tout dire; mais, dans l'administration française, on ne citerait peut-être pas deux exemples d'une direction orientée dans un sens, et ne s'en écartant jamais, où toutes les forces convergent vers un but unique, où l'on ne cons-

tate ni défaillances graves, ni désarroi pendant deux siècles. Dans sa

François Clouet. — Marie Stuart (Dessin).
(Cabinet des Estampes).

marche progressive, commencée à la mise de fonds des 123 000 pièces

de Michel de Marolles et continuée jusqu'à nous, le Cabinet des Estampes a réuni plus de trois millions d'épreuves, depuis le merveilleux chef-d'œuvre de Rembrandt jusqu'à l'étiquette illustrée, ou le modèle de papier peint. Toutes les écoles d'Europe y sont représentées, tous les artistes, même les plus humbles, y ont leur dossier. On pourrait dire aussi que les hommes les plus célèbres y sont venus, que pas un livre sur les arts n'a pu s'écrire sans une station obligée devant nos reliques. Peut-être oserait-on assurer que ce sont les Français qui les connaissent le moins, comme Louis XVI, qui n'y vint que sur l'avis de son beau-frère d'Autriche, Joseph II. C'est même à propos de cette visite que fut constituée notre *Réserve*, ce salon carré idéal du Département des Estampes, où l'on a logé un peu arbitrairement les pièces rares. On en avait mis un certain nombre de côté en prévision de la visite du Roi, et on les garda depuis en un lieu à part.

Une échéance fatale se prépare pour le Cabinet des Estampes ; il en est, en 1906, exactement au point où il se trouvait, dans les dépendances de l'hôtel Colbert, aux environs de 1720. Il ne contient plus ses livres ! Avant dix ans, tous les expédients ayant été tentés, les entrées nouvelles n'auront plus rayon où se mettre. On se trouvera acculé à une de ces installations de hasard, dont nos collections ont tant souffert depuis deux siècles, et dont le public a toute raison de se plaindre. Une dislocation fatale s'imposera, un divorce redoutable dont toute la Bibliothèque aurait grandement à souffrir. On s'apercevra trop vite hélas ! que les Jérémies de la section avaient raison de pousser un cri d'alarme, et de regretter l'indifférence des pouvoirs publics. N'a-t-on pas insinué en haut lieu que le Cabinet des Estampes, étant un Département de luxe, devait se contenter de son état ? Un endroit de luxe ! le dépôt fournissant aux lecteurs bon an mal an 60 000 volumes, dont les moindres sont in-folio, qui reçoit une majorité d'ouvriers d'art, de praticiens en

tous genres, d'artistes, d'humbles travailleurs, dans la proportion de cent pour dix flâneurs inoccupés ou simples curieux !

IV

ÉTAT ACTUEL

Suivant que nous l'avons dit déjà, le Cabinet des Estampes s'enrichit par les dons, les acquisitions et le dépôt légal. Cette dernière prescription a subi des fluctuations singulières depuis l'arrêt du Conseil de 1689 ; une loi du 19 juillet 1793 en consacrait le principe et le dépôt se faisait directement au Cabinet des Estampes, qui donnait un récépissé. C'est aujourd'hui le ministère de l'Intérieur qui est chargé de ce service spécial, dont les résultats sont loin d'être satisfaisants.

Le chapitre des acquisitions est des plus modestes. Sur un budget de 27 000 francs environ, le Département doit pourvoir aux achats de papier, de reliures, et à celui des pièces rares qui lui manquent. Au prix où se tiennent aujourd'hui ces précieux objets — certains atteignent 10, 15, 20, et même 50 000 francs — la conservation serait fort gênée, si par bonheur la plupart de ces œuvres chères ne nous avaient été remises par des dons, ou des acquisitions faites antérieurement.

Les dons sont la vraie source d'enrichissement de notre dépôt national ; le conservateur doit savoir les provoquer, les préparer et les faire valoir. Le Cabinet a pour lui la pérennité, il est patient parce qu'éternel. Certaines œuvres indispensables ont mis deux cents ans à nous arriver, mais elles ont fini par venir dans un don, alors que les goûts ayant changé, leur valeur vénale s'était diminuée. Quelques acquisitions faites ces dernières années sont de véritables dons dissimulés sous le nom de cession. On pourrait citer dans le

genre la collection des 1 800 volumes japonais provenant de M. Duret, la collection de 1 800 épreuves modernes d'après les maîtres contemporains obtenues de M. Ardail, imprimeur en taille-douce[1].

Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile.
Aquarelle exposée au Département des Estampes.

Comme dons purs, nous pourrions citer l'œuvre de Bracquemond, remis par le maître lui-même, l'œuvre de Fantin-Latour offert par

1. Henri Bouchot, décédé subitement le 10 octobre 1906, n'a pas vu les épreuves de ce livre. C'est lui rendre un juste hommage de répéter ici que les libéralités dont il parle ont été souvent l'expression des sympathies que sa cordialité et sa bienveillance constantes ont attirées au Cabinet des Estampes. F. C.

sa veuve, les dons de Paul Renouard (environ 3 000 pièces) ; la collection de portraits de Victor Hugo que nous a envoyée M. Paul Meurice ; un don de plus de mille épreuves, états, remarques, par M. Porcabeuf, imprimeur en taille-douce, complétant l'acquisition faite à M. Ardail ; et cependant M. Porcabeuf avait effectué le dépôt obligé de ces pièces, mais en conditions ordinaires. M. Alfred Beurdeley, enchérissant sur ces générosités, nous offrait l'œuvre gravé du peintre suédois Zorn, dont les épreuves sont aujourd'hui sans prix et dont le Cabinet ne possédait que de très médiocres exemplaires. On ne parle pas des quelques milliers d'œuvres remises isolément et qui complètent nos recueils ; les dessins, les gravures ou les photographies donnés sans relâche, et qui forment, pour ces dix dernières années, un total formidable de cent mille pièces au moins, en ne comptant pas les acquisitions qui doubleraient le chiffre. Tout récemment encore, le Comité de l'Exposition des Primitifs français déposait au Département divers recueils acquis sur ses reliquats de bénéfices : un cahier de Demarteau, un agenda du graveur en médailles Dupré, un dessin de David représentant la tête de de Launay au bout d'une fourche.

Cette exposition a d'ailleurs valu au Cabinet un don de photographies considérable, qui a servi à créer la section nouvelle de la peinture française dans ses débuts, et formera la matière de plus de vingt recueils grand in-folio.

Des catalogues alphabétiques et méthodiques sont à la disposition du public depuis 1898 ; d'autres ont été publiés, et permettent de s'orienter dans les recherches. Les communications sont rapides ; il ne manque au Département des Estampes que de la lumière et de l'espace pour être le dépôt type, le Cabinet modèle.

Médaillier Louis XV.
(Grande Galerie du Cabinet des Médailles.)

LE DÉPARTEMENT DES MÉDAILLES ET ANTIQUES

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(CABINET DES MÉDAILLES)

I

RÉSUMÉ HISTORIQUE

Les collections numismatiques, archéologiques et artistiques qui composent le *Département des Médailles et Antiques de la Bibliothèque Nationale* ont, dans le détail, les origines les plus diverses. Mais dans l'ensemble, le fonds le plus ancien qui constituait le *Cabinet du Roi*, comme on l'appelait autrefois, fut formé sous l'ancien Régime,

par les rois de France, pour leur instruction, leur agrément personnel, ou l'ornement des résidences royales, à la manière des collections recueillies de nos jours par les amateurs d'objets d'art ancien. Voilà pourquoi le *Cabinet des Médailles*, — nom qu'on lui donne dans le langage courant, — renferme tant de souvenirs royaux, des objets de nature si diverse et peut être regardé comme le plus ancien et le plus aristocratique musée qui soit au monde.

Outre les monnaies et médailles de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes qui en forment la base essentielle, il contient la collection nationale des camées et des intailles, c'est-à-dire des gemmes gravées en relief ou en creux. Médailles, monnaies et gemmes gravées sont, aujourd'hui, la véritable raison d'être de cet établissement, au point de vue scientifique et administratif; sous ces deux aspects de l'art de la *glyptique*, il ne fait double emploi avec aucun autre musée en France; ajoutons que pour plusieurs de ses séries de gemmes et de monnaies, il est incomparablement supérieur aux collections similaires de l'étranger. Le Cabinet des Médailles renferme, en outre, — accessoirement et pour des raisons multiples, telles que le respect d'anciens fonds historiques ou la volonté exprimée par de généreux donateurs, — des antiquités et objets d'art de toute nature et se rapportant à toutes les périodes de l'histoire depuis les temps pharaoniques et chaldéens jusqu'au XVIII^e^ siècle : ces antiquités diverses sont une parure admirablement appropriée aux médailliers, et, en même temps, le cadre scientifique et justifié des médailles et des monnaies, des camées et des intailles.

On y remarque les plus anciens monuments de la monarchie française, comme les armes et les bijoux du tombeau de Childéric I^er^ et le trône du roi Dagobert. Le souvenir de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Charles le Chauve, de Suger, de saint Louis, de Charles V, des empereurs d'Orient et des Croisades, est attaché

authentiquement ou par une tradition digne de respect, à un certain

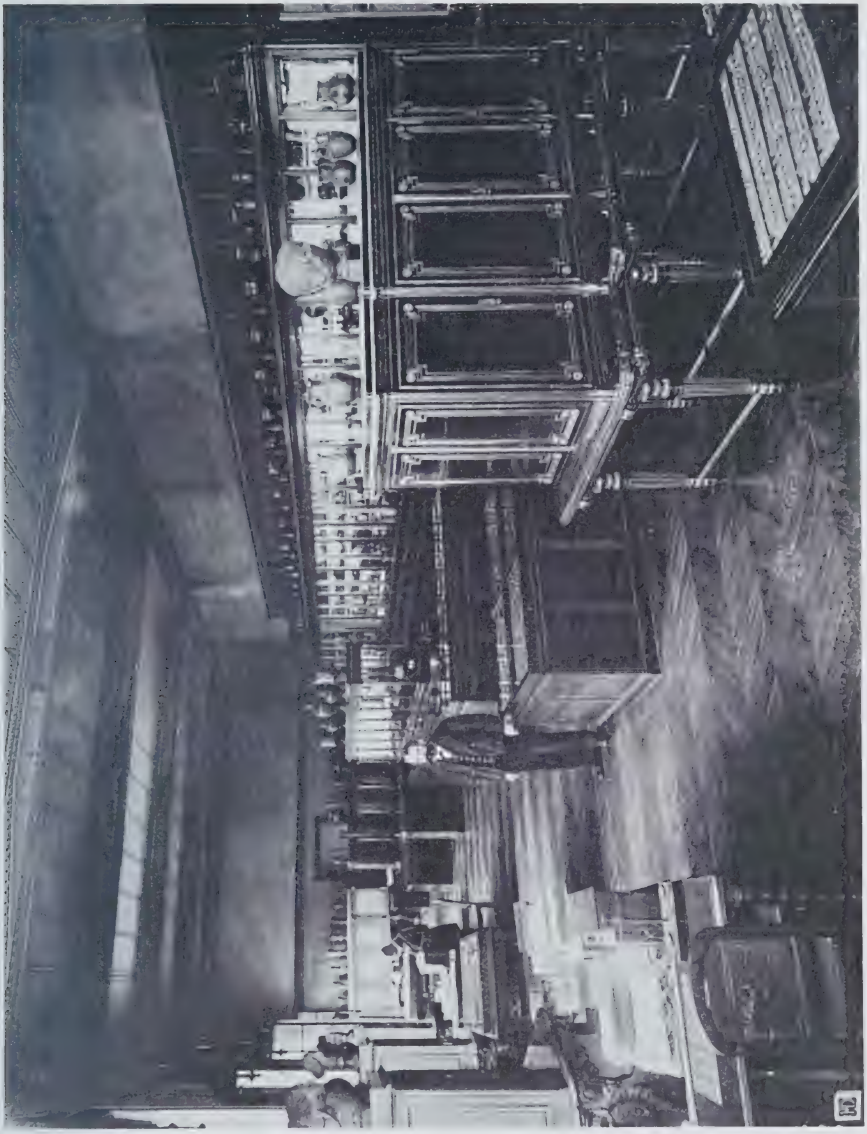

La grande Galerie du Cabinet des Médailles.

nombre d'objets aussi précieux par la matière et le caractère artistique, que par ces souvenirs eux-mêmes ou encore par les naïves

légendes dont le moyen âge leur a fait comme une auréole protectrice.

La collection royale, vers la fin du XIV^e^ siècle, riche surtout en joyaux d'or et d'argent, objets d'orfèvrerie et d'émaillerie, « camaïeux » et bagues gemmées, curiosités de tout ordre, ainsi que nous l'apprend l'*Inventaire* du roi Charles V, fut presque totalement dispersée dans la dernière période de la guerre de Cent ans. Mais, à la Renaissance, le goût de collectionner se propagea de nouveau dans le monde éclairé. François I^er^ rassemble des médailles et des camées ; il en fait graver, à l'imitation des antiques, par des maîtres tels que Matteo dal Nassaro et Benvenuto Cellini. On commence à envoyer des voyageurs dans le Levant, comme Jérôme Fondulfe, Pierre Gilles, Guillaume Postel, Just Tenelle, Pierre Belon, qui rapportent au Roi des manuscrits, des marbres et des bronzes, des gemmes et des médailles, en même temps que des échantillons d'histoire naturelle et d'ethnographie. Les princes et les grands seigneurs du XVI^e^ siècle font composer par les savants les premiers recueils illustrés d'iconographie numismatique. Hubert Goltz (*Goltzius*) entreprenant, vers 1557, de publier les ouvrages numismatiques qui ont rendu son nom célèbre, visite en Hollande 200 Cabinets de Médailles, 175 en Allemagne, plus de 380 en Italie, et plus de 200 en France dont 28 à Paris. Il signale le Cabinet du roi Henri II comme l'un des plus importants qui existent. Accrue encore par Catherine de Médicis, puis par Charles IX, la suite des gemmes gravées et des médailles du Roi fut malheureusement pillée durant les guerres de Religion de la fin du XVI^e^ siècle. Tout était à recommencer sous Henri IV. Ce prince, ayant rassemblé dans son palais de Fontainebleau ce qu'il put ressaisir des débris de l'ancienne collection royale, nomma en 1602 Rascas de Bagarris, garde de son Cabinet de Médailles, gemmes gravées, antiquités et curiosités, avec la mission de proposer tous ces objets comme modèles aux artistes, et comme sujets d'étude aux humanistes et aux historiens.

Depuis cette époque, la collection royale eut l'heureuse fortune de n'être plus jamais dispersée ou démembrée. Aussi, d'année en année, à partir de 1602, elle s'est incessamment développée par des acquisitions, des dons et legs souvent répétés. Telle fut, sous Henri IV, l'achat des collections de Curion et de Du Périer ; après une période de délaissement sous Louis XIII, vint en 1660 le legs de Gaston, duc d'Orléans. Antiquaire passionné, comme Peiresc son contemporain, Gaston avait réuni en son château de Blois et aussi en son palais du Luxembourg, une incomparable collection de gemmes gravées et d'antiques, de coquilles et de singularités exotiques, qu'il légua à Louis XIV, son neveu. Puis, ce fut Hippolyte de Béthune, neveu de Sully, qui, refusant les cent mille écus que lui offrait la reine de Suède pour sa collection de manuscrits, livres et antiquités, la donna au roi de France.

Des missionnaires envoyés dans le Levant, Paul Lucas et Jean Vaillant, des ambassadeurs comme le marquis de Nointel, rapportèrent d'Orient de belles suites de médailles, des gemmes gravées, des bronzes, des marbres. Le Roi acheta les Cabinets de Loménie, comte de Brienne et de Toussaint Lauthier, apothicaire d'Aix, auquel était échu une partie des collections de Peiresc ; le président Achille de Harlay, l'Électeur de Mayence, François de Camps se dessaisirent en faveur du Cabinet royal, de médailles, de gemmes et d'autres précieux objets. Vers le même temps, sur l'ordre du Roi, en 1684, le Cabinet fut installé au palais de Versailles ; Jean Vaillant fut chargé de décrire les médailles et André Morell d'en exécuter les dessins. On demanda aux plus habiles orfèvres, tels que Josias Belle, de sertir les camées dans de somptueuses montures émaillées ; les événements du grand règne furent, année par année, immortalisés par la frappe de médailles auxquelles collaborèrent les plus habiles dessinateurs et graveurs et les savants de l'Académie des Inscriptions. On commença l'exécution, continuée sous Louis XV, de médailliers d'une fastueuse

élégance destinés à contenir ces richesses numismatiques ; les médailles elles-mêmes furent rangées sur des tablettes en maroquin fleurdelisé et doré avec alvéoles garnies de velours vert ; on alla jusqu'à fabriquer des spatules en or avec lesquelles Louis XIV

Joseph Pellerin (1684-1782.)
Gravé par Aug. de Saint-Aubin en 1781.

retirait les médailles de leurs alvéoles quand, au sortir de la messe, il lui plaisait de passer une heure au milieu de ses collections, « témoignant, dit un historien, qu'il en avait d'autant plus de satisfaction qu'il y trouvait toujours quelque chose à apprendre. »

Les sombres jours de la fin du règne ralentirent le développement du Cabinet royal. Pourtant, les encouragements aux artistes et l'exé-

cution des médailles commémoratives des événements contemporains ne furent pas interrompus. Des acquisitions importantes furent faites aussi sous Louis XV, bien que le Cabinet fût ramené de Versailles à la Bibliothèque du Roi, à Paris. En 1727, on acheta pour 40 000 livres la collection d'antiquités que Mahudel tenait de l'inten-

Le comte de Caylus (1692-1765.)
Médaillon par Vassé d'après un plâtre moulé sur nature.

dant Nicolas Foucault; Fourmont, Peyssonnel et d'autres voyageurs rapportèrent au Roi des séries importantes de manuscrits et d'antiquités; Mme de Pompadour qui s'était constituée la protectrice de Jacques Guay, le plus grand graveur sur pierres fines des temps modernes, légua au Roi, en 1764, l'admirable série de camées et d'intailles que ce grand artiste avait exécutés pour elle. En 1776, le

Cabinet du Roi s'accrut, moyennant la somme de 300 000 livres, des 32 000 médailles grecques qui composaient le médaillier célèbre du commis de la marine, Joseph Pellerin; dix ans auparavant, le comte de Caylus était mort, léguant au Roi toutes ses antiquités égyptiennes, grecques et romaines.

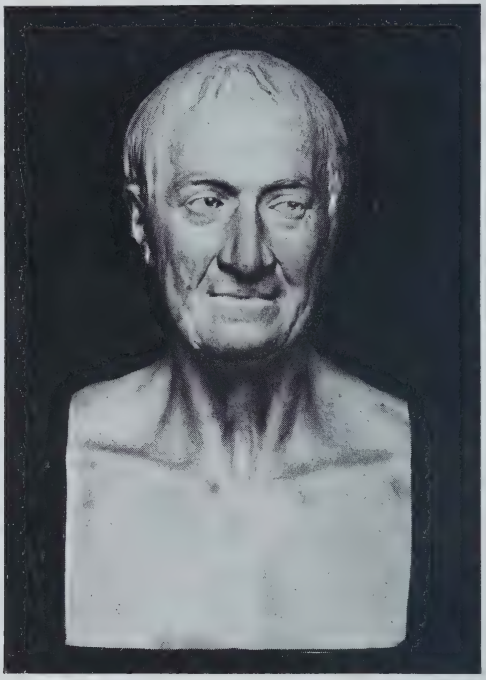

L'abbé J.-J. Barthélemy (1716-1795.)
Buste en marbre, par Houdon.

Deux hommes savants et zélés, qui se succédèrent alors comme gardes du Cabinet du Roi, Gros de Boze et l'abbé J.-J. Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, ne cessèrent d'accroître la collection confiée à leurs soins, par l'acquisition de séries numismatiques telles que les médailliers du maréchal d'Estrée, de l'abbé de Rothelin, de Cary, de M. de Clèves, de Du Hodent; en 1787, ce fut une première col-

lection de médailles grecques formée par Cousinéry, consul de France à Salonique; en 1788, ce fut le Cabinet de Michelet d'Ennery; en 1791, celui de l'abbé Campion de Tersan et aussi les médaillons et médailles d'or qui avaient été trouvés à Helleville (Manche) en 1780.

Le duc de Luynes (1802-1867.)
Gravé par Le Rat.

De 1791 à 1794, les confiscations révolutionnaires contribuèrent à augmenter considérablement les richesses accumulées par les siècles dans le Cabinet du Roi. Mais par cette nouvelle voie arrivèrent surtout des épaves des trésors d'églises, des débris de reliquaires et d'objets du culte; en fait de médailles, il n'y a guère à mentionner que le médaillier du duc Louis d'Orléans, le petit-fils du Régent, qui

était à Sainte-Geneviève, et « deux cent huit médailles d'argent, dont une dorée », qui appartenaient au ci-devant prince Stanislas-Xavier (Louis XVIII).

Dans le cours du XIX^e^ siècle, notons : en 1804, l'acquisition de 182 monnaies mérovingiennes trouvées à Bordeaux ; en 1808, une suite de médailles d'or romaines, des bijoux et des colliers d'or trouvés à Naix (Nasium), près Commercy ; vers la même époque, des antiquités et des médailles trouvées à Bavay ; en 1821, la deuxième collection de médailles grecques formée par Cousinéry ; peu après, ce sont des médailles grecques de E. de Cadalvène, de Millingen, de Allier de Hauteroche ; les médailles musulmanes de Gayengos, les médailles bactriennes du général Allard ; les médailles grecques et romaines de Charles Rollin, du général Guilleminot et une partie de la collection laissée par le comte de Wiczay au château d'Hederwar en Hongrie. Quelle fatalité que ce grand mouvement d'expansion, qui avait fait du Cabinet du Roi un musée incomparable au monde, se soit trouvé brusquement suspendu un instant par le grand vol de 1831 ! On sait que plus de 2000 médaillons et médailles d'or furent jetés au creuset par les criminels. La science porte encore le deuil de cette irréparable catastrophe.

Depuis 1850 jusqu'à présent, outre les acquisitions quotidiennes de détail, le Cabinet des Médailles a pu, tant avec son budget annuel que grâce à des libéralités exceptionnelles de l'État, acheter en bloc une partie des monnaies féodales françaises de Jean Rousseau ; les monnaies chinoises du consul Fontanier ; les monnaies et médailles américaines de Wattemare ; les monnaies gauloises de F. de Saulcy ; les monnaies mérovingiennes de Ponton d'Amécourt ; les monnaies grecques d'Asie Mineure de Waddington ; les monnaies musulmanes de N. Siouffi ; les monnaies japonaises de M. de Villaret, les médaillons d'or trouvés à Velp (Gueldre) vers 1715, les plus beaux des médaillons de bronze de Tyszkiewicz. Il a reçu en don de l'em-

pereur Napoléon III les merveilleux médaillons d'or du trésor de Tarse et la collection musulmane de Saïd-Pacha; du baron J. de Witte, une suite des monnaies des empereurs romains des Gaules au IIIe siècle; de Jules Rouyer, une importante collection de jetons français; de M. Carlos de Beistegui, la suite de monnaies d'Alsace formée par Henry Meyer; de L. Maxe-Werly, une grande série de médailles religieuses. Parmi les autres donateurs, nous citerons Prosper Dupré, le duc de Blacas, A. Morel-Fatio, Edmond Le Blant, Alfred Armand, G. Crignon de Montigny, la baronne James de Rothschild, et tout récemment, en 1906, Ch. de l'Ecluse et Ch. de Torcy. Une place d'honneur doit être faite dans cette rapide énumération, au duc de Luynes (1862), au vicomte Hippolyte de Janzé (1865), au baron Philippe d'Ailly (1877), à Oppermann (1874) et à M. Pauvert de La Chapelle (1899). Leurs collections de médailles, de gemmes ou d'antiques, particulièrement importantes, forment au Cabinet des Médailles, par suite de clauses spéciales, des fonds distincts et immuables. Quant aux séries constituées avec l'ancien cabinet royal elles continuent à s'accroître chaque année à l'aide du budget de la Bibliothèque Nationale voté par les Chambres, et aussi par le dépôt légal des médailles et plaquettes frappées à l'Hôtel des Monnaies. Il est regrettable, disons-le en passant, que les médailles et plaquettes *coulées* que commande l'État, ainsi que les camées et les intailles qu'il fait encore parfois graver par les artistes contemporains, ne viennent pas compléter ces envois du dépôt légal, ordonné par la loi seulement pour les médailles *frappées* à la Monnaie.

II

LES SÉRIES DE MONNAIES ET MÉDAILLES

Nous venons d'indiquer comment se sont formées et s'accroissent aujourd'hui les suites de monnaies et médailles renfermées dans le

médaillier national. Le tableau statistique qui suit nous dispense, d'autre part, d'insister sur la richesse de chaque série, ainsi que sur la méthode de classement adoptée pour rendre les recherches sûres et rapides. Nous n'appuyerons pas, non plus, sur l'importance historique et artistique de ces monnaies à types indéfiniment variés, qui souvent sont à fleur de coin, c'est-à-dire ont conservé toute la fraîcheur et la saveur de leur création, à la différence des autres reliques du passé, monuments d'architecture, de sculpture ou de peinture qui ne sont plus sous nos yeux, trop souvent, que des cadavres défigurés et mutilés par l'impitoyable main des siècles.

Il y a naturellement deux grandes séries numismatiques : 1° celle de l'antiquité ; 2° celle du moyen âge et des temps modernes.

Suivant le principe préconisé par J.-J. Barthélemy, les monnaies antiques sont classées dans l'ordre géographique, en commençant, avec Strabon, par l'Espagne, la Gaule et l'Italie, pour continuer par la Grèce d'Europe, l'Asie Mineure, l'Asie sémitique et terminer par l'Égypte, la Cyrénaïque, Carthage, enfin la Maurétanie Tingitane.

Dans chaque ville, les médailles sont rangées, sauf exceptions motivées, dans l'ordre chronologique, de manière à présenter comme en un tableau les développements successifs de l'art et l'évolution graduelle des types monétaires, depuis les origines jusqu'à la fermeture de l'atelier. Les vicissitudes de l'histoire politique et économique de chaque ville ont aussi guidé dans cet arrangement qu'on s'est efforcé de rendre rigoureusement scientifique. Pour les monnaies royales, elles sont distribuées par dynasties, suivant la succession des règnes.

Nos planches I et II contiennent un petit choix de monnaies grecques susceptibles de donner un aperçu de l'art monétaire des diverses parties du monde hellénique. En voici une description sommaire :

Pl. I. — Monnaies grecques.

Planche I

1re ligne. — Tetradrachme d'Athènes du temps des Pisistratides, vers 514. — Tétradrachme d'Athènes contemporain de la bataille de Marathon en 490.

2e ligne. — Statère d'argent des Orreskiens (tribu thraco-macédonienne de la vallée du Strymon), antérieur à l'invasion de Xerxès en 480. — Statère des Amphictions à Delphes vers 346, à l'effigie de la Déméter d'Anthéla et au revers d'Apollon assis sur l'omphalos delphique.

3e ligne. — Tétradrachme d'Amphipolis, vers 400. — Tétradrachme de Clazomène, vers 387, signé du nom du graveur Théodote.

4e ligne. — Statère d'or de Clazomène de la même époque. — Statère d'or de Panticapée, vers 350, aux types de la tête de Pan et du griffon. — Statère d'or de Philippe II, roi de Macédoine (359-336 av. J.-C.).

5e ligne. — Double statère d'or d'Alexandre le Grand (336-323). — Tétradrachme de Demetrius Poliorcète (306-283) ; au revers, le type de la Victoire de Samothrace.

6e ligne. — Tétradrachme d'Antigone Gonatas (277-339). — Tétradrachme de Persée, le dernier roi de Macédoine (178-168 av. J.-C.).

Planche II

1re ligne. — Statère d'argent de Tarente (vers 400). — Statère d'or de Tarente (vers 400).

2e ligne. — Tête de Héra sur un statère d'argent de Crotone. — Niké à la fontaine, revers d'un statère d'argent de Térina. — Double statère d'argent de Thurium, vers 390.

3e ligne. — Décadrachme de Syracuse, vers 479 (le Démarétion).

4e ligne. — Tétradrachmes de Syracuse.

Pl. II. — Monnaies grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile.

5e et 6e lignes. — Trois décadrachmes de Syracuse, ayant leurs revers au-dessous de la face : les deux premières pièces sont signées du graveur Cimon (vers 400 av. J.-C.), la troisième est signée du graveur Evainète (également vers 400 av. J.-C.).

Planche III

Sur cette planche, nous avons reproduit les principaux des médaillons du *Trésor de Tarse* qui fut acquis par Napoléon III en 1869 et donné par lui au Cabinet des Médailles. Ce sont de splendides pièces d'or frappées en Orient sous l'empire romain en l'honneur de Philippe de Macédoine et de son fils Alexandre le Grand dont elles reproduisent les effigies idéalisées et conventionnelles.

La nécessité de rendre les recherches faciles et rapides a fait adopter pour le rangement des monnaies de l'Empire romain un ordre plus empirique. On en forme, suivant le métal, trois grandes séries : l'or, l'argent et le bronze. Pour le bronze, la différence de module des pièces force à les subdiviser en quatre suites : les *médaillons*, puis les *grands bronzes*, les *moyens bronzes* et les *petits bronzes*. Enfin, dans chacune de ces catégories, les pièces sont par règne et, dans chaque règne, suivant l'ordre alphabétique des légendes du revers. Il est évident que le seul ordre scientifiquement admissible serait le classement rigoureusement chronologique, en mélangeant les trois métaux et tous les modules. Mais un tel système n'est pas réalisable dans la pratique ; il risquerait d'être arbitraire dans bien des cas, de rendre les recherches compliquées et peu sûres et de se heurter même à des difficultés matérielles occasionnées par la grande différence des modules. Des nécessités de même ordre obligent aussi à laisser classées aux villes dont elles portent les noms, les monnaies des colonies latines de l'Empire romain ou celles des

Pl. III. — Médaillons d'or du Trésor de Tarse. Réduction de 1/20e.
(Philippe et Alexandre).

villes grecques qui ont continué jusqu'au IIIe siècle à frapper monnaie aux effigies impériales.

Planche IV

Le choix de monnaies romaines que nous reproduisons sur cette planche correspond à la désignation suivante :

1re ligne. — *Aureus* de Sylla ; au revers on voit Sylla à cheval, étendant la main en pacificateur. — *Aureus* d'Auguste ; au revers, l'une des vaches du sculpteur grec Myron.

2e ligne. — Grand bronze de Trajan ; au revers, une vue à vol d'oiseau du *Circus maximus*. — Revers d'un grand bronze d'Hadrien représentant un navire avec tous ses appareaux.

3e ligne. — Médaillon de bronze de Marc-Aurèle, représentant Hercule dans un char traîné par quatre Centaures qui ont les attributs des quatre saisons.

4e et 5e lignes. — Médaillon de bronze de Marc-Aurèle ; au revers (placé au-dessous du médaillon), Argus achevant le navire Argo, en présence de Minerve. — Médaillon de bronze de Lucius Verus ; au revers, la Victoire érigeant un trophée d'armes orientales. — Médaillon de bronze de Commode ; au revers, l'empereur haranguant les légionnaires.

I. — Monnaies antiques des rois, des villes et des peuples

Désignation	Fonds commun	Collection de Luynes	Totaux
Espagne	1 366	384	1 750
Gaule	9 075	1 465	10 540
Etrurie et Italie centrale	133	16	149
Samnium, Campanie, Apulie	460	229	689
Calabre, Lucanie, Bruttium	1 174	600	1 774
Sicile et iles voisines	1 530	664	2 194
Sarmatie et Chersonnèse taurique	165	10	175
Provinces danubiennes	598	7	605

Pl. IV. — Monnaies romaines.

Thrace	1 280	10	1 290
Chersonnèse de Thrace	635	11	646
Pæonie	43	3	46
Macédoine (villes)	1 445	81	1 526
Macédoine (rois)	1 560	135	1 695
Thessalie	413	57	470
Illyrie	305	7	312
Epire	308	27	335
Corcyre	335	6	341
Acarnanie	196	24	220
Ætolie	59	7	66
Locride	56	9	65
Phocide	85	14	99
Béotie	290	43	333
Attique	767	123	890
Corinthe et colonies corinthiennes	1 489	91	1 580
Elide	174	46	220
Messénie	95	4	99
Laconie	146	4	150
Argolide	234	16	250
Arcadie	190	16	206
Crète	556	39	595
Eubée	199	16	215
Petites îles de la mer Egée	450	15	465
Bosphore cimmérien et Colchide	48	2	50
Pont	412	5	417
Rois de Pont et du Bosphore	326	9	335
Paphlagonie	315	9	324
Bithynie	1 605	15	1 620
Mysie	1 888	32	1 920
Troade	781	14	795
Æolide	811	34	845
Cistophores et médaillons grecs	675	11	686
Ionie	3 301	99	3 400
Carie	1 866	39	1 905
Lycie (villes)	545	10	555
Pamphylie	756	16	772
Pisidie	880	1	881
Isaurie	34	»	34
Lycaonie	90	»	90
Lydie	1 570	6	1 576
Phrygie	2 120	4	2 124
Galatie	290	9	299
Cappadoce	610	2	612
Cilicie	1 500	82	1 582
Crésèides et monnaies d'électrum	453	7	460

Perses Achéménides	118	20	138
Satrapes et dynastes de l'Empire perse	323	137	460
Chypre	154	95	249
Phénicie	1 144	214	1 358
Rois de Syrie et d'Arménie	1 294	178	1 472
Commagène, Cyrrhestique, Chalcidène	390	9	399
Mésopotamie	370	10	380
Seleucie, Piérie, Palmyrène	1 326	13	1 339
Cœlésyrie, Trachonitide, Décapole	344	1	345
Galilée et Samarie	225	10	235
Judée	408	17	425
Nabatène et Arabie	100	12	112
Parthes Arsacides	493	7	500
Parthes Sassanides	935	15	950
Susiane et Characène	255	39	294
Bactriane	298	»	298
Rois Indo-Scythes	154	»	154
Egypte	4 095	95	4 190
Rois d'Ethiopie (Axumites)	4	»	4
Cyrénaïque	320	45	365
Carthage, Numidie, Maurétanie	738	427	1 165
TOTAL	60 175	5 929	66 104

II. — MONNAIES ROMAINES ET BYZANTINES

République romaine.	Fonds commun	3 584
	Coll. de Luynes (trouvaille d'Arbanats)	959
	Coll. d'Ailly	17 527
	TOTAL	22 070
Empire romain.	Médaillons d'or	60
	Médaillons d'argent	359
	Médaillons de bronze	862
	Monnaies d'or	2 925
	Monnaies d'argent	6 925
	Grands bronzes	3 814
	Moyens bronzes	5 455
	Petits bronzes	7 000
	TOTAL	27 400
Empire byzantin.	Or	999
	Argent	171
	Bronze	340
Empire de Nicée et de Trébizonde		40
	TOTAL	1 550

III. — Monuments monétiformes antiques

Médaillons contorniates	252
Tessères monétiformes en bronze	195
Poids monétaires (*exagia solidi*)	41
Poids grecs en plomb et en bronze	75
Poids byzantins	30
Plombs antiques et byzantins monétiformes	1 205
Total	1 798

IV. — Monnaies médiévales et modernes

Dans l'antiquité grecque et romaine, la monnaie remplit le plus souvent à la fois le rôle de monnaie proprement dite et de médaille historique et commémorative. Il n'y a guère d'exception que pour les monnaies à types banaux et constamment répétés qui ne paraissent pas avoir joué un rôle commémoratif, ou bien, d'autre part, pour les médaillons contorniates, les tessères et quelques autres monuments monétiformes qui, au contraire, n'ont jamais été investis de l'office de monnaie. Ainsi, les pièces que nous appelons, en général, du nom de *médaillons*, dans les séries grecques et romaines, quel qu'en soit le module ou le métal, ne sont que des multiples de la monnaie : elles en ont l'aspect, les légendes et les types. Ce sont des monnaies-médailles, frappées en petit nombre, dans des circonstances exceptionnelles dont elles rappellent le souvenir d'une manière plus imposante que les pièces plus petites et plus communes. Il n'y a donc pas lieu, pour l'antiquité, de constituer deux séries distinctes, l'une de médailles commémoratives, l'autre de monnaies.

Il en est tout autrement pour le moyen âge et pour les temps modernes : en général, la médaille commémorative est nettement distincte de la monnaie. De là, dans les médailliers, deux groupes étrangers l'un à l'autre.

Pl. V. — Monnaies et Médailles du moyen âge et de la Renaissance.

Planche V

On voit sur cette planche quatre monnaies médiévales et deux médailles de la Renaissance, à titre d'échantillons :

Au milieu. — Médaille de bronze de Lionel d'Este, par le Pisanello (face et revers).

Sur les côtés, à gauche. — Denier d'argent de Charlemagne : CAROLVS IMP AVG. Buste impérial lauré et drapé à droite. — R. + XPICTIANA RELIGIO. Temple à quatre colonnes, avec une croisette au centre.

Au-dessous. — L'écu d'or de saint Louis (1226-1270).

A droite. — L'*Augustale* d'or de l'empereur Frédéric II Barberousse (1198-1250) ; la légende, autour du buste impérial, est : *Cesar aug(ustus) imp(erator) Rom(anorum)*, face et revers. — L'agnel d'or de Philippe V le Long (1316-1322), face et revers.

En bas. — Médaille d'or de Louis XII (face et revers), exécutée par Michel Colombe et Jean Chapillon ; offerte par la ville de Tours au roi Louis XII en 1501.

Ainsi qu'on s'en rendra compte par la nomenclature qui suit, les séries de *monnaies médiévales et modernes* sont rangées par pays et nationalités, depuis les origines jusqu'à la disparition de ces nationalités ou, s'il y a lieu, jusqu'à l'époque contemporaine.

Bourguignons et autres barbares d'Occident		135
France.	Mérovingiens	2 977
—	Carolingiens	1 150
—	Capétiens	3 597
—	Révolution et Premier Empire	369
—	De la Restauration à la troisième République	444
—	Monnaies seigneuriales françaises	4 197
Italie.	Monnaies des papes et république romaine	815
—	Monnaies féodales	1 802
—	Naples et Deux-Siciles	452
—	Savoie, Piémont, Royaume d'Italie	321
Monnaies des Princes croisés et de l'Ordre de Malte		576

Royaume de Petite Arménie	91
Bulgarie, Serbie, Moldavie, Roumanie, Grèce	92
Espagne	1 199
Portugal	167
Empire d'Occident (moyen âge)	375
Hongrie	207
Empire d'Autriche (Habsbourg)	33
Electeurs du Rhin	351
Ordre teutonique	19
Brandebourg et royaume de Prusse	253
Nouvel Empire allemand	16
Saxe	265
Bavière	128
Brunswick	208
Wurtemberg	54
Westphalie	45
Principautés et villes d'Allemagne	1 300
Suisse	1 635
Flandres	544
Hollande	431
Royaume de Belgique	29
Luxembourg	57
Angleterre, Irlande, Ecosse	980
Pologne	119
Russie	1 176
Géorgie	240
Danemark	260
Suède et Norwège	580
Monnaies bractéates d'Allemagne	260
Monnaies obsidionales	303
Etats-Unis d'Amérique	294
Canada	39
Mexique	79
Haïti	32
Brésil	79
Autres États de l'Amérique et colonies européennes	160
TOTAL	24 845

V. — MONNAIES MUSULMANES

Khalifes orientaux	2 050
Espagne, Afrique, Ommeyades	371
Hammoudites	904
Égypte. Toulounides	71
— Fatimites	415

Égypte. Ayoubites	252
— Mamlouks	474
Féodalité orientale	584
Seldjoucides	393
Zenguides	297
Ortokides	550
Mongols	638
Horde d'Or	261
Osmanlis	1 261
Khans de Crimée	219
Perse	256
Monnaies musulmanes en verre	216
Monnaies musulmanes diverses de grand module	121
Monnaies musulmanes indéterminées	269
Inde et dépendances	563
TOTAL	10 165

VI. — MONNAIES DE L'EXTRÊME-ORIENT

Japon	579
Chine	1 442
Siam	48
Cambodge	5
Birmanie	11
Annam	127
Laos	11
Colonies européennes	100
Océanie	114
TOTAL	2 437

VII. — MÉDAILLES ARTISTIQUES ET ICONOGRAPHIQUES

France. Médailles des rois	3 225
— Princes français	294
— Révolution et Premier Empire	632
— Série spéciale de 1848	420
— Apocryphes de la Commune de Paris	181
— Villes diverses de France	28
— Portraits de Français	2 081
— Envois du Dépôt légal	13 800
Portraits des princes et médailles historiques des pays étrangers	3 450
Portraits de personnages de l'étranger (autres que les princes)	2 051

Médailles papales	1 453
Médailles apocryphes et de restitution	650
Médailles des Padouans et autres imitateurs	200
Médailles religieuses (donation Maxe-Werly)	2 353
Médailles de mariage	53
Médailles cabalistiques, satyriques, maçonniques	180
TOTAL	31 051

VIII. — JETONS FRANÇAIS

Rois et reines de France	2 334
Princes et princesses de France	450
Artillerie	151
Amirauté	288
Chancellerie et conseil royal	324
Administrations royales diverses	1 854
Paris. Cité	86
— Prévots des marchands	220
— Echevins	72
— Services divers	407
— Corps de métiers	102
— Jetons divers (francs-maçons, etc.)	31
Provinces et villes de France	1 676
Jetons des familles françaises	1 660
Collection léguée par Jules Rouyer	4 888
Total des jetons français	14 543

IX. — JETONS ÉTRANGERS

Flandre et Pays-Bas	1 200
Espagne	109
Portugal	2
Allemagne	66
Suède	40
Danemark	2
Ecosse	9
Angleterre	103
Italie	367
Tokens anglais	129
Jetons de Nuremberg	525
Jetons de compte	208
Méreaux	297
Total des jetons étrangers	3 057

X. — Monuments monétiformes et autres

Coins monétaires de l'antiquité	11
Matrices de sceaux	293
Plombs et bulles du moyen âge	204
Coins gravés par les Padouans	104
Coins divers (modernes) et poinçons	59
Poids monétaires français du moyen âge	780
Poids monétaires étrangers	475
Poids du commerce des villes du midi de la France	108
Poids d'Espagne	8
Pions de bois, gravés en médailles	34
Total	2 076

Récapitulation générale.

I.	Monnaies antiques des rois, des peuples et des villes	66 104
II.	Monnaies romaines et byzantines	51 020
III.	Monuments monétiformes antiques	1 798
IV.	Monnaies médiévales et modernes	24 845
V.	Monnaies musulmanes	10 165
VI.	Monnaies de l'Extrême-Orient	2 437
VII.	Médailles artistiques et iconographiques	31 051
VIII.	Jetons français	14 543
IX.	Jetons étrangers	3 057
X.	Monuments monétiformes (modernes) et autres	2 076
	Total général	207 096

III

LES CAMÉES ET LES INTAILLES

Le Cabinet des Médailles possède 1 070 camées, dont 21 dans la collection de Luynes et 1 dans la collection Pauvert de la Chapelle. Ils forment deux séries : les camées antiques, au nombre de 400, et les camées modernes, environ 670.

Les *camées antiques* sont classés d'après les sujets qu'ils repro-

duisent : sujets mythologiques et iconographiques grecs et romains ; camées byzantins ; camées orientaux.

Les *camées modernes*, dont les plus anciens remontent au moyen âge sont, les uns, des sujets religieux, mythologiques, allégoriques et légendaires ; les autres, qui sont iconographiques, représentent soit des personnages de l'antiquité, dont l'effigie est imaginaire ou inspirée des médailles antiques, soit des personnages contemporains ; ces derniers, indépendamment de leur mérite artistique, peuvent être d'une utilité historique aussi grande que celle des camées antiques. Toutefois, les camées modernes sont surtout attrayants comme objets d'art ayant joué un rôle prépondérant dans la parure de grand luxe ; les montures émaillées, dont un certain nombre d'entre eux ont été entourés au XVI^e^ siècle ou sous Louis XIV, rehaussent encore leur prix sous ce rapport.

Qu'ils soient antiques ou modernes, les plus importants des camées qui composent la collection du Cabinet des Médailles sont un héritage que les générations se sont transmis d'âge en âge depuis l'exécution de ces précieux objets. J'entends par là, qu'en général ils n'ont pas été trouvés dans des fouilles heureuses ou découverts par d'habiles antiquaires : la plupart n'ont jamais été perdus. Ces bas-reliefs en pierres fines, de dimensions médiocres ou même exiguës, inusables, faciles à transporter ou à dissimuler et dont la destruction, contrairement à celle des médailles et des bijoux d'or et d'argent, ne pouvait être lucrative, ont échappé au vandalisme dont les annales de tous les peuples et de tous les temps sont remplies. L'éclat chatoyant et le rôle décoratif des camées ont toujours frappé les anciens qui les recherchaient et les conservaient comme les plus rares de leurs joyaux. Des monarques opulents, comme Ptolémée II Philadelphe, les rois de Pergame ou Mithridate le Grand, puis tous les empereurs romains eurent des écrins de ces gemmes multicolores sur lesquels ils furent attentifs à faire graver leurs portraits en vue

de la postérité. Les empereurs byzantins, les rois barbares, les trésors des églises et des princes, au moyen âge, héritèrent de ces belles agates si précieusement conservées jusqu'à eux. Des témoignages innombrables attestent qu'ils recherchaient les camées et les intailles avec une passion égale à celle des Romains eux-mêmes. Dès l'époque mérovingienne, les monastères, les églises, les résidences royales, ont des pierres gravées dans leurs trésors. Les princes carolingiens mettent celles qu'ils possèdent en dépôt à l'abbaye de Saint-Denis ; par l'intermédiaire des princes normands de Sicile, par les croisades, — surtout celle de 1204 qui mit au pillage les palais et les églises de Constantinople, — le monde latin s'enrichit avidement des vases en sardonyx et en cristal gravé, des gemmes et joyaux qui avaient été dévolus à l'Orient, lors du partage du vieil empire romain.

C'est par cette dernière voie plutôt que par les ambassadeurs d'Haroun al Raschid à Charlemagne, comme le voudrait la tradition, que notre Coupe de Chosroès est parvenue à Saint-Denis. Suger fit mettre un pied d'or émaillé à notre canthare de sardonyx auquel la légende du moyen âge rattache les noms de Ptolémée Philadelphe et de Mithridate. L'empereur Baudouin II donna à saint Louis le grand Camée de la Sainte-Chapelle et l'ancien sceptre romain qu'on transforma en Baton cantoral. Ces deux célèbres monuments sont reproduits sous nos figures des pages 105 et 107. Sur le premier, on voit, au registre central, Tibère et Livie assis côte à côte sur le trône impérial et donnant audience à Germanicus accompagné de sa mère Antonia. Germanicus porte la main à son casque pour prendre congé ; il va partir pour sa campagne d'Orient d'où il ne devait pas revenir. Le registre supérieur montre le jeune héros emporté au ciel par Pégase et reçu par Enée et les autres ancêtres divinisés des *Julii* ; au registre inférieur, sont assis pêle-mêle des Germains et des Parthes, les peuples vaincus par Germanicus. La grande et

précieuse monture en or émaillé représentant les quatre Évangélistes, dont les Byzantins avaient entouré ce camée, le plus grand que nous ait légué l'antiquité, n'existe plus depuis les premières

Le grand Camée de la Sainte-Chapelle.
(Germanicus reçu par Tibère et Livie.)

années du XIX^e^ siècle. Quant au sceptre romain, devenu au moyen âge l'insigne du doyen du Chapitre de la Chapelle du Palais, la monture dont le roi Charles V le fit orner a subi de regrettables mutilations à la Révolution.

Dans l'*Inventaire* de la collection du roi Charles V, en 1380,

on compte 52 camées ; dans celui de Charles VI, il y en a 101. Que sont devenus ces précieux monuments ? Ils n'ont pu être détruits ; cependant il n'en est qu'un bien petit nombre que nous puissions avec certitude identifier sous nos vitrines. Quelques unités seulement se retrouvent aussi, des camées consignés dans l'Inventaire de la collection royale rédigé à l'avènement de Charles IX en 1560. Henri IV donna l'ordre à Bagarris d'acheter « grand nombre de camayeux d'agathe et d'autres pierres fines, contenant histoires, fables, triomphes, moralités des anciens Grecs et Romains » ; il lui signale en particulier « cinquante petites figures en ronde bosse de pierres fines comme agathes, onices, jaspes, cornalines, hellietropes, presme », etc. Il est impossible, avec des indications aussi sommaires, de désigner sous nos vitrines les monuments que Bagarris dut ainsi acquérir pour répondre au vœu du Roi. Après l'acceptation du legs de Gaston d'Orléans en 1660, on dressa « l'estat des pierres gravées en creux et de relief qui sont au Cabinet du Roy très chrestien ». Il est ainsi constaté que la collection royale comprenait alors environ 180 camées et 300 intailles. La collection de Lauthier achetée en 1670, comptait 869 gemmes, « consistant en 210 onices, 83 camaiuls, et le restant en saphirs, grenats, cornioles, sardoines, presmes, ametistes, jaspes, agates, jacinthes, topazes, berilles, gyrasol, turquoises et lapis-lazuli ». En 1674, l'acquisition de la collection de Harlay fit entrer au Cabinet du Roi 31 camées et une quarantaine d'intailles.

Dans les années suivantes, Louis XIV acheta le splendide camée de Saint-Èvre de Toul qui représente Germanicus en Ganymède (n° 265), et la Vénus de Saint-Nicolas-du-Port, près Nancy (n° 42), qui, jusque-là avait été vénérée comme étant la Vierge Marie. La Révolution enrichit le Cabinet de camées, bustes de sardonyx et vases d'agate enlevés aux Trésors de Saint-Denis, de la Sainte Chapelle, des cathédrales de Chartres, du Puy, de Clermont-Ferrand,

d'Alby, de Reims, des églises de Montivilliers, de Sainte-Geneviève de Paris, etc. Parmi ces monuments, précieux entre tous, il convient d'attirer l'attention sur une élégante nef en sardonyx qui a encore sa monture médiévale en vermeil et en émail (n° 373) : sur

Le Bâton cantoral de la Sainte-Chapelle (ancien sceptre romain du IVe siècle).

la Coupe en émail cloisonné dont le médaillon central en cristal représente le roi parthe Chosroès (n° 379) ; sur la *Julia Titi* en aigue-marine qui, avec sa monture, représente tout ce qui reste du grand reliquaire appelé *L'escrin de Charlemagne* ; et par-dessus tout enfin, sur le merveilleux canthare de sardonyx (n° 368) dont les reliefs sculptés dans la gemme représentent une Bacchanale : que ce vase ait ou non appartenu à Mithridate, il avait été transformé en

calice au moyen âge, et on ne saurait trop regretter la disparition, à la fin du XVIII[e] siècle, du richissime piédestal d'orfévrerie sur lequel Suger, le ministre de Louis VI et de Louis VII, l'avait fait monter.

Depuis lors, il n'est entré qu'un petit nombre de camées au Cabinet des Médailles. Il convient pourtant de signaler le legs Henri Beck en 1845, où se trouve le beau camée représentant le *Jugement de Pâris;* les acquisitions, en 1850, du camée qui représente le triomphe de Licinius (n° 308) ; en 1893, du camée sassanide où l'on voit Sapor faisant prisonnier l'empereur romain Valérien (n° 360) ; le don par J. de Witte du petit camée grec représentant le devin Mélampos et les Prœtides (n° 145) ; la tête de Méduse signée ΔΙΟΣΚΟΤΟΥ, donnée par M. Pauvert de La Chapelle avec sa collection d'intailles, enfin deux bustes en sardonyx légués par G. Grignon de Montigny.

A l'encontre des camées, les *intailles* n'étaient qu'accessoirement et subsidiairement des objets de parure ; la plupart d'entre elles, servant de cachets pour sceller les actes publics ou privés, étaient montées en bagues, d'où le nom de *dactyliothèque* donné aux coffrets dans lesquels les anciens les renfermaient. Souvent aussi, leurs montures permettaient de les suspendre à des colliers. Les cylindres orientaux, les gemmes crétoises et mycéniennes, les scarabées et scarabéoïdes, les cônes et conoïdes sont percés d'un trou de suspension qui indique que leurs propriétaires les portaient comme des breloques ou fixés à des colliers. Tandis que les camées sont demeurés objets précieux à travers toutes les générations qui nous les ont légués, les intailles, au contraire, ont rarement été préservées de la même façon : seules, celles qui, avec les camées et les cabochons, ont servi à la parure des reliquaires, des châsses, des croix, des vases sacrés et autres monuments liturgiques, sont parvenues jusqu'à nous par la même voie que les camées. Mais c'est l'exception. La plus grande partie des intailles antiques provient des fouilles et

des découvertes modernes ; Bagarris en acheta pour Henri IV : Gaston d'Orléans en avait plusieurs centaines et Louis XIV s'appliqua à augmenter encore cette série ; on peut dire que chaque jour déverse de nouvelles intailles sur le marché des antiquités. On en trouve dans les tombeaux, aux doigts ou au cou des cadavres ; les bergers de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte, des campagnes de l'Italie ou du nord de l'Afrique les recueillent parfois aussi après les grandes pluies ou dans le lit desséché des torrents qui traversent des ruines. Le plus grand nombre de ces cachets privés sont d'un style médiocre, même barbare, ou portent un sujet mille fois répété et sans intérêt à cause de sa banalité : l'antiquaire expérimenté doit s'appliquer à choisir.

Au Cabinet des Médailles, les intailles sont réparties comme suit :

1. Cylindres chaldéens, assyriens, héthéens, perses et autres :

Fonds commun	372
Coll. de Luynes	130
Coll. Pauvert de La Chapelle	12
TOTAL	514

2. Cachets orientaux : chaldéo-assyriens, phéniciens, héthéens, perses, parthes, sassanides, arméniens, himyarites, arabes :

Fonds commun	476
Coll. de Luynes	70
TOTAL	546

3. Pierres gravées crétoises et mycéniennes :

Fonds commun	105
Coll. Pauvert de La Chapelle	6
TOTAL	111

4. Intailles grecques et romaines :

Fonds commun	1 075
Coll. de Luynes	207
Coll. Pauvert de La Chapelle	147
TOTAL	1 429

5. Intailles gnostiques	145
6. Intailles chrétiennes et médiévales	14
7. Intailles indiennes	7
8. Intailles de la Renaissance et des temps modernes	284
Total général	**3 050**

Planche VI

Quelques-unes de nos plus belle sintailles appartenant à diverses époques sont groupées sur notre planche VI ; en voici la nomenclature sommaire :

1re ligne. — Archer grec agenouillé (coll. Pauvert de La Chapelle, n° 78). — Méduse, avec l'égide ; buste de trois quarts ; cornaline (coll. de Luynes, n° 42). — Hercule debout, vu de dos, s'appuyant sur sa massue ; cornaline (n° 1768 *bis*). — Apollon citharède, assis sur un rocher ; améthyste signée du graveur grec Pamphilos (n° 1815).

2e ligne. — Femme assise, tenant un petit Amour (coll. Pauvert de La Chapelle, n° 114). — Tête de Méduse, les yeux baissés. Camée grec d'une incomparable finesse ; devant le visage, on lit la signature de l'artiste, ΔΙΟΔΟΤΟΥ (coll. Pauvert de La Chapelle, n° 163). — Bélier; style grec archaïque (coll. Pauvert de La Chapelle, n° 67).

3e ligne. — Taureau dionysiaque, avec la signature du graveur, Hyllos (n° 1637). — Tireur d'épine (deux Satyres) ; calcédoine (coll. de Luynes, n° 69).

4e ligne. — Buste de Satyre, avec la signature du graveur Epityn-chanos ; améthyste (coll. de Luynes, n° 71). — Julie, fille de Titus ; aigue-marine avec la signature du graveur Evodos (n° 2089). — Satyre bachique dansant, avec le thyrse et le canthare (n° 1648).

Au milieu, en bas. — Crucifixion, sur cristal de roche ; époque carolingienne.

A gauche. — Louis XV triomphant; intaille gravée par Jacques

Pl. VI. — Intailles grecques, romaines, médiévales et modernes.

Guay pour la victoire de Fontenoy en 1745 ; cornaline (n° 2499 *bis*). — Buste de François Ier, par Matteo dal Nassaro (n° 2485).

A droite. — Mme de Pompadour, par Jacques Guay ; cornaline (n° 2503 *bis*). — Alexandrine, fille de Mme de Pompadour, par Jacques Guay ; cornaline (n° 2505 *bis*).

IV

LES ANTIQUES

Sous cette rubrique générale, nous groupons les monuments égyptiens et asiatiques, les statuettes et autres objets de bronze et de terre cuite, les marbres et inscriptions, les vases peints, les ivoires et les bijoux grecs et romains.

La collection des monuments égyptiens du Cabinet des Médailles, qui comprend 1 967 numéros, se compose : 1° de ceux qui proviennent du legs de Caylus au Roi, en 1765 ; 2° de ceux qui furent rapportés par Caillaud de ses voyages à Thèbes et à Méroé en 1819 et 1824 ; 3° de ceux de la mission Prisse d'Avennes en 1843. On y remarque : la Chambre des ancêtres (hommage rendu par Thoutmosis III à ses prédécesseurs), le tableau du ciel stellaire des Égyptiens, appelé le zodiaque de Dendérah, des stèles en pierre, une trentaine de grands sarcophages peints, des statuettes de bronze et de terre émaillée, une série considérable de scarabées en terre émaillée, et en jaspe brun et stéatite, des amulettes et des colliers.

Outre les cylindres et les cônes en pierres fines qui rentrent dans la catégorie des gemmes et que nous avons énumérés plus haut, le Cabinet possède quelques autres monuments chaldéo-assyriens : le *koudourrou* babylonien connu sous le nom de Caillou Michaux, des briques inscrites et quelques bas-reliefs rapportés de Babylone, de Ninive, de Persépolis, par Lottin de Laval et d'autres voyageurs.

Parmi les monuments phéniciens et puniques, nous signalerons une suite d'environ 4 500 stèles votives en pierre, avec inscriptions puniques, trouvées en 1874 et 1884 sur le sol de Carthage. Il y a

Danseuse.
Terre cuite grecque de la collection H. de Janzé.

aussi un lot important d'inscriptions himyarites et arabes. Pour ne rien omettre de ce qui touche à l'Orient, nous citerons trois inscriptions coptes, deux inscriptions indiennes, l'une sur bronze, l'autre sur pierre, en caractères dévanagaris ; trois inscriptions thibétaines.

Les antiquités grecques et romaines forment les groupes suivants :

250 bustes, bas-reliefs, stèles, fragments de sculpture en marbre ou en pierre ; 50 inscriptions grecques dont les plus importantes

La patère de Rennes, en or massif.
Bustes romains en calcédoine. — Collier romain de Nasium. — Médaillons en or.

furent rapportées d'Asie Mineure par Peyssonnel en 1749 ; 224 inscriptions latines dont 112 épitaphes funéraires, trouvées à Carthage en 1880 ; 700 lampes de terre cuite, dont un lot important légué par Edmond Le Blant, en 1897 ; 250 verres antiques ; environ 1 200 figurines, têtes, bas-reliefs, plaques et tessons en terre cuite ; le plus grand nombre provient de l'ancienne collection royale ; les

autres sont dans les collections de Luynes, de Janzé et Oppermann. C'est à la collection de Janzé qu'appartient la statuette en terre cuite reproduite à la page 113, qui représente une danseuse grecque, les bras en avant, la tête rejetée en arrière, les jambes écartées dans un mouvement qui rappelle ceux des Bacchantes et n'est pas sans quelque analogie avec le *cake-wake* moderne.

Des urnes funéraires étrusques et romaines, des fragments de tables iliaques sur marbre, 25 cachets d'oculistes gallo-romains en stéatite, des tessères et autres menus objets en ivoire et en os, des stylets, spatules et objets de toilette, enfin une remarquable série de diptyques consulaires en ivoire, de l'époque constantinienne et byzantine venus, pour la plupart, des trésors d'églises, lors des confiscations de la fin du XVIII^e^ siècle.

Phalère en or trouvée à Auvers (Seine-et-Oise.)

Les bijoux d'or et d'argent et l'argenterie antique du Cabinet des Médailles ne sont pas la partie la moins admirée de ses collections. Citons : la patère d'or de Rennes, offerte au Roi par les États de Bretagne en 1774 (p. 114) ; le collier de Nasium orné de médaillons romains et de camées ; les grands plateaux d'argent dont celui qui porte le nom de Geilamir, roi des Vandales ; des coupes d'argent doré sassanides, le calice et la patène d'or trouvés à Gourdon (Côte d'Or) en 1845, des bijoux byzantins, une belle série de bagues d'or et

d'argent, la phalère d'Auvers (Seine-et-Oise) donnée par M. Alex de Gossellin (p. 115), des bracelets, des colliers, des pendants d'oreilles répartis, les uns, dans l'ancien fonds royal, les autres dans la collection de Luynes, enfin le célèbre trésor d'argenterie trouvé à Berthouville (Eure), en 1830, et où nous signalerons surtout les canthares ornés de centaures et de centauresses (p. 116), des aiguières déco-

Vase d'argent du trésor de Berthouville.

rées de scènes relatives à la guerre de Troie, un gobelet où l'on voit, dans une scène des plus gracieuses et qui est, en même temps, un chef-d'œuvre de toreutique au repoussé, Pégase s'abreuvant à la fontaine Pirène, au pied de l'Acro-Corinthe. Il y a dans les vitrines de Luynes un incomparable choix de bijoux grecs en or, dont nos planches VII et VIII ne donnent qu'une idée très imparfaite; on ne sait ce qu'il faut le plus admirer de l'élégance de ces colliers, de ces bagues, de ces pendants d'oreilles aux formes variées et indéfinissables, ou bien de l'incroyable habileté technique des artistes qui les ont exécutés ; et pourtant les graveurs des monnaies alignées

Pl. VII. — Bijoux grecs en or de la collection de Luynes.

dans les vitrines voisines leur sont encore supérieurs et les ont dépassés.

Nous ne savons pas d'une manière précise si, dans la suite très considérable des statuettes et autres monuments de bronze du Cabinet des Médailles, il en est qui remontent jusqu'à François I^er^ et Henri II. Les renseignements nous font défaut sur les séries de cette nature que les voyageurs envoyés dans le Levant par ces princes éclairés leur avaient rapportées. Charles IX fit diligence pour acheter les collections de Jean Grollier, et le Cabinet de ce célèbre amateur lyonnais renfermait, entre autres, « toutes sortes d'anciennes figures tant de cuivre que de marbre ». Cette vague indication ne permet pas de dire si, parmi ces *antiques* de Charles IX, il s'en trouve encore aujourd'hui sous nos vitrines.

Dans la collection de François du Périer achetée par Henri IV en 1608, il y avait vingt-quatre statuettes de bronze ; mais leur identification n'est pas, non plus, possible aujourd'hui. Parmi les autres acquisitions faites par Bagarris pour le Roi, nous relevons encore : « Les douze premiers empereurs de bronze, sur bustes, assez grands, antiques... ; plusieurs petites statues et figures de bronze et de marbre, avec plusieurs autres choses rares et excellentes, le tout, antique... ; plusieurs instruments, vases, urnes, larmoirs, anneaux, pénates, trouvés dans les monuments des anciens. »

Dans les collections que Louis XIV fit acheter, nous constatons la présence de statuettes de bronze qu'il est plus facile de reconnaître, sans pourtant que nous puissions dresser des listes complètes d'identification. Ce n'est qu'à partir de 1727, avec les bronzes Mahudel, que l'on commence à suivre pas à pas les acquisitions de bronzes antiques ou réputés tels. C'est ainsi que, vers 1751, le Roi achète deux statuettes célèbres dans les fastes de l'archéologie : l'Apollon de Ferrare (n° 101), la Canéphore grecque (n° 1045), et l'Apollon, sur la jambe duquel est gravée la dédicace de Céphisodore (n° 98). En

Pl. VIII. — Bijoux grecs en or de la collection de Luynes.

dépit de tout ce qui avait été fait auparavant, ce fut le legs du comte de Caylus en 1765, qui donna à la suite des bronzes du Cabinet du

Roi une importance hors de pair ; tous les archéologues connaissent le célèbre *Recueil d'antiquités* dans lequel cet amateur zélé a publié et commenté son riche musée. Parmi ses bronzes, on admire entre autres un jeune Éthiopien, trouvé à Chalon-sur-Saône en 1763 (p. 120) : ce jeune esclave alexandrin, à l'expression langoureuse, aux cheveux calamistrés, aux jambes grêles, au torse déhanché, est représenté chantant une traînante mélopée au son de sa *sambuca* qui a disparu.

Jeune esclave nègre jouant de la guitare.
Statuette romaine en bronze.

La précipitation avec laquelle se firent, la plupart du temps sans inventaire, les confiscations révolutionnaires, ne permettent pas d'identifier les bronzes venus au Cabinet des Médailles par cette source impure. Le Rapport envoyé le 3 frimaire an III (30 novembre 1795) au Comité d'Instruction publique par Villar de la Mayenne se contente de faire la constatation suivante : « Au-dessus du Cabinet des Médailles est un grenier rempli d'une prodigieuse quantité de petites idoles, de vases, de bustes, de lampes et autres intéressants débris de l'antiquité, en terre, en marbre, en bronze ! » Les antiques de la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève, déversés un peu plus tard, le 9 ventôse an V (27 février 1797), au Cabinet des Médailles, peuvent seuls être reconnus aujourd'hui, grâce à la publication qui en avait été faite dès 1692, par le P. du Molinet. Dans le cours du XIX^e^ siècle, il nous faut mentionner l'achat, en 1836, d'une

belle série de miroirs étrusques et d'autres bronzes, à la vente Edme Durand. La donation de Luynes enrichit le Cabinet de 39 statuettes de bronze égyptiennes, grecques, étrusques et romaines et de 44 armures et armes antiques : dans le nombre, nous citerons l'Aristée criophore de Rimat, un grand trépied étrusque de Vulci, le rétiaire d'Esbarres, le casque d'Herculanum, la tablette cypriote de Dali. Les bronzes du legs de Janzé, au nombre de 88, sont tous remarquables par leur conservation et leur intérêt archéologique ; il faut pourtant signaler exceptionnellement parmi eux le Diadumène (n° 927), réplique exquise d'une des œuvres les plus célèbres de Polyclète (p. 121). Dans la collection Oppermann, il y a 301 statuettes ou ustensiles de bronze, parmi lesquels un Héraclès combattant (n° 518), œuvre des plus remarquables de l'archaïsme grec. Les derniers accroissements importants du Cabinet des Médailles, en fait de bronzes antiques, sont l'acquisition en 1879, de statuettes trouvées à Reims ; puis, le don fait par le ministère de l'Instruction publique, de bronzes provenant de Bourbonne-les-Bains et d'un diplôme militaire du règne de Trajan trouvé à Cherchel.

Le Diadumène de Polyclète.
(Réplique en bronze.)

La première série importante de vases peints qu'ait possédée le Cabinet du Roi est celle qui lui fut léguée par Caylus en 1765 ; aupara-

vant il n'y avait que quelques vases grecs ou étrusques confondus au milieu de potiches chinoises ou de poteries péruviennes et mexicaines rapportées par les explorateurs du Nouveau Monde. L'inventaire de 1791 constate la présence de 158 vases dont 72 au moins provenaient de Caylus. Le 8 juillet 1795, une cinquantaine de vases confisqués dans les maisons des émigrés furent dévolus au Cabinet des Médailles ; de

La coupe du roi Arcésilas.

Le roi de Cyrène Arcésilas (v[e] siècle avant notre ère), assis sous une tente, préside au pesage et à l'emballage du silphium.

nouveaux versements suivirent, jusqu'en 1797, époque où entrèrent une centaine de poteries provenant de Sainte-Geneviève. Parmi les vases peints de l'ancien fonds royal, il faut citer la coupe d'Arcésilas (189), le plus célèbre peut-être des vases grecs, remarque M. de Ridder[1], l'œnochoé signée de Nicosthènes, et la coupe de Polyphène (190).

Ce fonds ne devait être sérieusement développé qu'à partir de 1836,

[1] A. de Ridder. *Catalogue des vases peints du Cabinet des médailles*, préface, p. V.

par l'acquisition de vases choisis dans les collections Edme Durand, Magnoncourt, Beugnot et Lucien Bonaparte, prince de Canino. En 1845, le prince Torlonia offre au Cabinet du Roi 20 beaux vases provenant de la nécropole de Céré; puis, on en achète 46 au comte de Prokesch-Osten, qui provenaient de la Grèce, 27 à Vattier de Bourville, ancien consul de France à Benghasi; d'autres encore aux ventes Dubois et Raoul Rochette. En 1862, la donation de Luynes fait entrer au Cabinet 87 vases, tous de premier ordre. Parmi les plus célèbres il faut citer le vase chalcidien (223), le cratère représentant le Jugement de Pâris et l'évocation de Tirésias (422), le très beau vase avec Thésée et Amphitrite (418), des vases signés d'Euphronios, d'Amasis, de Cléophradès, de Douris, de Brygos, d'Epigénès, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de ces maîtres de la céramique grecque. Vingt-cinq beaux vases nous vinrent en 1865, avec la collection Hipp. de Janzé; en 1874, la donation Oppermann en apporta 175, parmi lesquels, l'œnochoé ionienne (179) sur laquelle est représentée une ville assiégée; l'aryballe (186) avec le cheval de Troie; l'amphore panathénaïque provenant de Camiros (243), le plat signé d'Epictète (509), l'hydrie (977) représentant la catastrophe de l'écuyer Myrtile.

En dehors de ces grandes donations, la suite des vases peints du Cabinet des Médailles ne s'est enrichie, depuis cinquante ans, que de quelques unités dues à la générosité de J. de Witte, de Marcotte-Genlis, de M^me^ Cornu, des fils d'Ernest Beulé. Aucune acquisition de vases peints n'est faite maintenant avec le budget ordinaire qui est spécialement réservé à l'accroissement des séries de numismatique et de glyptique. Le nombre total des vases peints du Cabinet des Médailles est de 1261, se répartissant comme suit :

Fonds commun	976
Collection de Luynes	87
Collection Oppermann	175
Collection de Janzé	23
TOTAL	1 261

V

LES MONUMENTS DU MOYEN AGE ET DE LA RENAISSANCE

En dehors des monnaies, médailles, camées et intailles, les monuments du moyen âge et des temps modernes conservés au

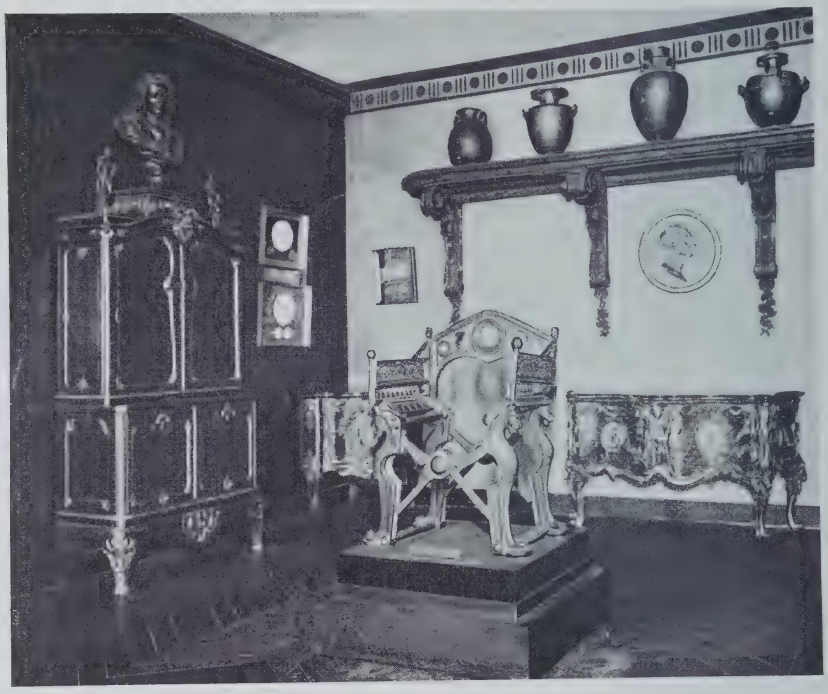

Salle de la Renaissance.

Armoire-médaillier du duc Louis d'Orléans. — Commodes-médailliers de Louis XV. Le trône du roi Dagobert.

Cabinet des Médailles sont peu nombreux. Sauf exceptions, ils s'y trouvent groupés dans une salle spéciale, à côté de meubles très appréciés des amateurs, tels que l'armoire-médaillier qui appartint à Joseph Pellerin, le médaillier exécuté par Ch. Crescent pour le

duc Louis d'Orléans, et les commodes-médailliers de Louis XV, œuvres des frères Sloltz et des ébénistes Goudreaux et Jouber (p. 124). Dans cette salle, on remarque le trône du roi Dagobert,

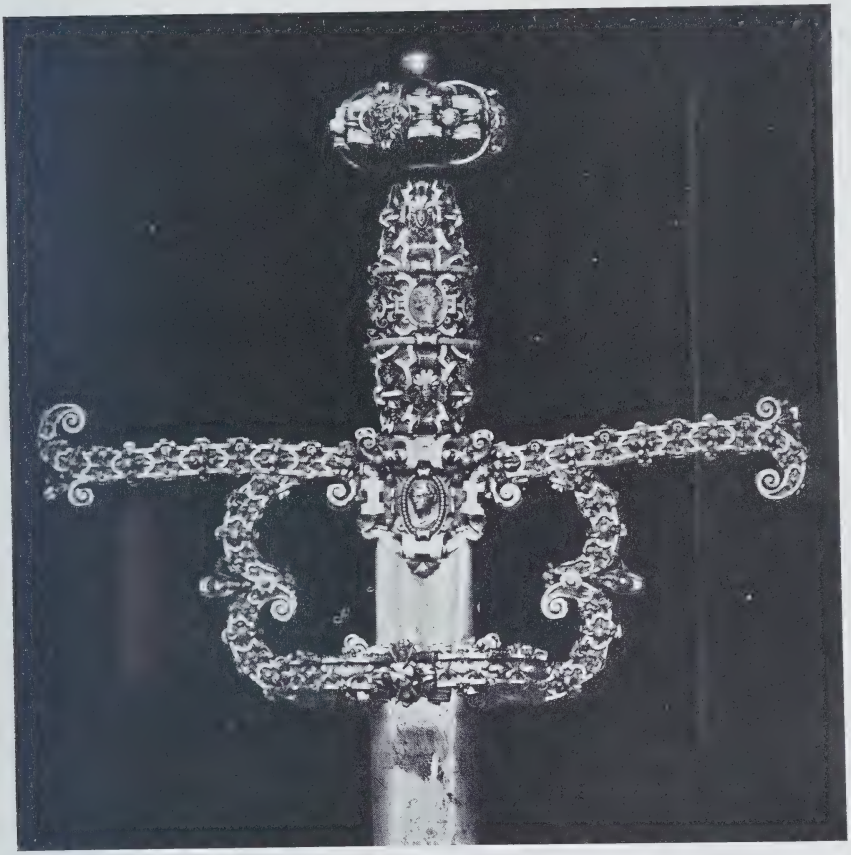

L'épée des grands maîtres de l'Ordre de Malte, dite épée de la religion.

les bijoux du tombeau de Childéric, l'épée d'honneur des grands maîtres de Malte, dite épée de la religion, merveille de l'orfévrerie allemande du XVI^e^ siècle, exécutée par Hans Muelich, d'Augsbourg et donnée par Philippe II au grand maître La Valette. Après la prise de Malte, elle fut offerte à Bonaparte qui la fit déposer

au Cabinet des Médailles. Dans les vitrines voisines sont rangés des diptyques consulaires et d'autres ivoires romains et byzantins, la série si intéressante des pièces d'échiquier qui proviennent de Saint-Denis, et parmi lesquelles celle qui fit partie, dit la tradition, de l'échiquier apporté par les ambassadeurs d'Haroun al Raschid à

Une pièce d'ivoire de l'échiquier de Charlemagne.

Charlemagne. Citons encore un bas-relief en marbre peint signé de Mino da Fiesole, un buste d'enfant attribué à Donatello, de merveilleux émaux cloisonnés provenant de reliquaires détruits à la Révolution ; enfin, un choix de médailles de la Renaissance italienne et des médaillons de bronze de David d'Angers. A ces monuments s'ajoutent une suite de matrices de sceaux et d'empreintes de sceaux, en cire; quelques vases arabes en bronze

damasquiné ; le grand vase en ivoire monté en cuivre du maréchal de Lowendal ; enfin, dans la collection de Luynes, l'épée dite de Boabdil, le dernier des rois maures de Grenade.

VI

CONCLUSION ET OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Dans les quelques pages qui précèdent, on a vu comment s'est constitué le *Cabinet du Roi ;* on a pu juger sommairement de sa composition et de ses richesses dès le moyen âge. S'il a aujourd'hui sa spécialité très nettement déterminée pour la numismatique et la glyptique, il est resté néanmoins un musée complet, car toutes les séries d'antiquités classiques s'y trouvent représentées.

Il ne manque pas de gens, même éclairés, qui, au cours d'une visite superficielle au Cabinet des Médailles, font cette réflexion qui vise surtout les bronzes, vases peints, inscriptions, stèles et autres monuments : « Pourquoi ces séries ne sont-elles pas fusionnées avec les séries similaires du musée du Louvre ? Pourquoi le Cabinet des Médailles n'est-il pas absorbé par le Louvre ? »

A ces amoureux de l'uniformité ennuyeuse et de l'absolue symétrie, on peut répondre par de nombreux arguments. Loin de moi la pensée d'écrire pour le Cabinet des Médailles un plaidoyer qu'on ne me demande point et qui serait, ici, hors de propos. Qu'on me permette seulement quelques réflexions générales.

D'abord, je pourrais faire remarquer que tous les musées de Paris, quels qu'ils soient, pourraient, avec tout autant de logique, être fondus dans le musée du Louvre. N'y a-t-il pas, au musée de Cluny, pour citer un exemple, une foule de monuments qui trouveraient leur place logique dans les séries similaires du Louvre ? Serait-ce un bien ? Paris y gagnerait-il en attrait et en intérêt pour les visi-

teurs et les amateurs d'art? N'est-ce pas la multiplicité des musées, chacun avec son originalité propre, qui donne tant de charme à telles ou telles villes d'Italie, de Belgique ou de Hollande ? Y a-t-il intérêt à concentrer toutes les richesses archéologiques de l'État en un même lieu, pour les exposer à être détruites en masse dans un seul et unique désastre ?

Si nous nous plaçons au point de vue scientifique, serait-ce même l'intérêt des travailleurs ? Je ne le crois point. En effet, presque tous les monuments du Cabinet des Médailles ont été, depuis le XVIII^e^ siècle jusqu'à présent, publiés, décrits, reproduits, incessamment cités. Ils sont indiqués dans des milliers de livres comme se trouvant au Cabinet des Médailles. Du premier coup, sans effort, sans perte de temps, le travailleur qui veut voir les monuments originaux en s'en rapportant à une référence bibliographique, les retrouve dans notre galerie et les a sous les yeux et dans les mains. Il en serait tout autrement, à coup sûr, si ces objets s'en allaient prendre rang dans d'autres séries similaires où ils seraient disséminés. L'expérience quotidienne le prouve surabondamment : même armé des meilleurs inventaires et répertoires ou des concordances les plus soignées, le travailleur aurait à se livrer à un laborieux contrôle pour retrouver l'objet de ses recherches ; on n'aurait fait, sans profit pour la science, que lui imposer une perte de temps et multiplier les chances d'erreurs.

J'ai fait remarquer plus haut que le Cabinet des Médailles est peut-être le plus ancien musée du monde. Eh bien ! j'estime qu'il y a un réel intérêt historique et scientifique à respecter dans son intégrité cet ancien *Cabinet du Roi* et à montrer ce qu'était la plus importante des collections lorsque l'archéologie se trouvait encore dans l'enfance. Le jour où il serait démembré, tous ceux qui ont le culte de l'art, le respect du passé et de l'histoire de l'archéologie ne pourraient s'empêcher de s'écrier : Quel dommage ! On a donc,

jusqu'ici, sagement agi en n'enlevant au Cabinet des Médailles que des groupes de monuments tout à fait étrangers à ses grandes séries classiques, qui étaient venus accidentellement s'adjoindre à l'ancien fonds. Les armures médiévales ont été transférées au musée des Invalides ; quelques monuments préhistoriques sont allés au musée de Saint-Germain-en-Laye ; les curiosités ethnographiques de l'Extrême-Orient et de l'Amérique pré-colombienne sont maintenant, avec raison, au musée d'Ethnographie du Trocadéro. J'estime qu'on pourrait encore, sans inconvénient, enlever du Cabinet des Médailles pour les transporter dans des musées spéciaux certaines séries, telles, par exemple, que les sarcophages égyptiens et les autres grands monuments rapportés d'Égypte par Caillaud et Prisse d'Avesnes, les stèles et les inscriptions monumentales, qui ont toujours été considérés comme déposés provisoirement à la Bibliothèque Nationale. Mais c'est là une question de mesure ; il faudrait prendre garde de s'avancer trop loin dans cette voie, sous prétexte de meilleure et plus scientifique répartition des monuments. Qu'on évite surtout de démembrer les anciens fonds qui se présentent à nos regards avec un vénérable cortège de souvenirs et qui ont leur raison d'être historique. On trouve bon de laisser au musée du Louvre les camées, les intailles, les médailles qui s'y trouvent : ce sont des spécimens utiles, à côté des autres séries de monuments contemporains : appliquons le même principe aux antiquités classiques du Cabinet des Médailles.

Nous l'avons montré dans les pages qui précèdent : ce berceau de l'archéologie qui représente le travail progressif des siècles passés, est consacré par les souvenirs qu'évoquent tant d'objets qui s'y trouvent renfermés ; il a d'incomparables titres de noblesse. Les meubles eux-mêmes dont le style élégant est si admiré des connaisseurs doivent demeurer garnis des médailles, des gemmes et des autres objets pour lesquels ils ont été fabriqués et surmontés de ceux

qui, dès le principe, les ont ornés extérieurement. C'est la collection de nos Rois ; elle est sacrée comme une tradition nationale : toucher à ses parties essentielles serait commettre un acte de vandalisme et de barbarie.

Il importe aussi d'observer qu'au point de vue administratif le démembrement du Cabinet des Médailles risquerait fort d'être contrarié par nos principes de droit public. Les donations de Luynes, de Janzé, Pauvert de La Chapelle et presque toutes les autres, ont été faites spécialement à la Bibliothèque Nationale et non point à un autre établissement. Le transfert de ces collections au Louvre ou ailleurs risquerait, sûrement, de provoquer de graves réclamations de la part des donateurs ou de leurs héritiers et ayants droit qui veillent, avec juste raison, à ce que les conditions des donations soient scrupuleusement respectées.

Enfin, le régime auquel est nécessairement soumis le Cabinet des Médailles diffère essentiellement de celui d'un musée ordinaire. Dans un musée, presque tous les monuments sont destinés à être exposés dans des vitrines ou hors des vitrines ; le public peut les visiter aussi bien que les travailleurs les étudient sur place : l'exposition est le but premier d'un musée archéologique. C'est tout le contraire au Cabinet des Médailles : l'exposition publique ne saurait y être qu'exceptionnelle. Les médailles disposées dans les vitrines ne sont qu'un choix très limité extrait des séries rangées dans les armoires-médailliers. Le visiteur dilettante peut se contenter de cette exposition partielle ; mais le travailleur doit, pour étudier une série, s'asseoir à une table spéciale, sous le contrôle libéral du fonctionnaire qui s'efforce de faciliter ses recherches ; il demande communication des médailles ou des gemmes gravées, soit par unités, soit tiroir par tiroir ; les pièces exposées ne sont pour lui que des accidents gênants, à tel point qu'au Musée britannique on a pris le parti de n'exposer dans les vitrines que des galvanoplasties.

Les chercheurs érudits sont donc placés par les nécessités du ser-

Salle dite « La Rotonde ».
(Vitrine du trésor de Berthouville et des médailles françaises.)

vice, au Cabinet des Médailles, dans une intimité de tous les instants avec les conservateurs, et cela pour le grand profit scientifique

des uns et des autres ; on travaille sur une tablette de médailles comme sur un livre, un manuscrit, une estampe, et, de là, l'assimilation du Département des Médailles et Antiques avec les autres Départements de la Bibliothèque nationale ; de là, la justification du régime commun sous lequel ils vivent côte à côte, bien que d'une manière indépendante.

Congrès international de Numismatique.
(Plaquette de J.-B. Daniel-Dupuis.)

Reproduction d'une eau-forte originale de A. Legros. (*Le Laboureur.*)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Façade sur le square Louvois 1
Façade sur la rue des Petits-Champs (ancien hôtel Tubeuf) 3
Hôtel Tubeuf (façade postérieure) et Galerie Mazarine 5
Encoignure des rues Vivienne et Colbert 9
Cour d'honneur 11
Vestibule d'honneur 17
Cabinet de l'Administrateur général 21
L'ancien Cabinet du Roi 25
Galerie Mazarine 29
Portrait de Jean II le Bon 33
La Vierge sur une branche de lys, entourée des quatre éléments. Gravure sur bois (XIVe siècle) 35
Le Cabinet des Estampes (salle de travail) 37
L'histoire de la vraie croix. Gravure sur bois (XVIe siècle) 39
Finiguerra (Tommaso). Le Couronnement de la Vierge 41
L'abbé Zani découvrant l'épreuve de la « paix » de Finiguerra en 1797 (d'après l'estampe de Dominique-Vivant Denon) 43
Albert Durer. Tête de cerf, dessin 45

Jacques du Puy, garde de la Bibliothèque du Roi, d'après la gravure de Jacques Duflos 47
Michel de Marolles, abbé de Villeloin, d'après la gravure de Robert Nanteuil . . 49
Portrait du cardinal Mazarin (représenté dans la Galerie Mazarine d'après la gravure de Robert Nanteuil) 51
Rembrandt. Étude de jeune fille, dessin 53
Cars (Laurent). Fêtes vénitiennes, d'après Watteau 55
Cochin (C.-N.). La Fontaine, d'après J.-B.-S. Chardin 59
Le cabinet du Conservateur au Département des Estampes 61
Joly (H.-A.), garde du cabinet, dessin de du Paquier 63
Rembrandt. Le Christ guérissant les malades, gravure dite la « Pièce aux cent florins » 65
Raffet (Auguste). Portrait de Mercier de Lostende, aquarelle 67
Bracquemond (Félix). Le Coq, épreuve de premier état 69
François Clouet. Marie Stuart, dessin 70
Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Aquarelle 73
Médaillier Louis XV (grande galerie du Cabinet des Médailles) 75
La grande galerie du Cabinet des Médailles 77
Joseph Pellerin. Gravé par Aug. de Saint-Aubin 80
Le comte de Caylus. Médaillon par Vassé, d'après un plâtre moulé sur nature . . 81
L'abbé J.-J. Barthélemy, buste en marbre par Houdon 82
Le duc de Luynes, gravé par Le Rat 83
Monnaies grecques 87
Monnaies grecques de l'Italie méridionale et de la Sicile 89
Médaillons d'or du Trésor de Tarse (Philippe et Alexandre) 91
Monnaies romaines 93
Monnaies et médailles du Moyen âge et de la Renaissance 97
Le Grand Camée de la Sainte-Chapelle 105
Le Bâton cantoral de la Sainte-Chapelle (ancien sceptre romain du IVe siècle) . . . 107
Intailles grecques, romaines, médiévales et modernes 111
Danseuse. Terre cuite grecque de la collection H. de Janzé 113
La patère de Rennes, en or massif. Bustes romains en calcédoine. Collier romain de Nasium et médaillons en or 114
Phalère en or trouvée à Auvers 115
Vase d'argent du trésor de Berthouville 116
Bijoux grecs en or de la collection de Luynes 117
Bijoux grecs en or de la collection de Luynes 119
Jeune esclave nègre jouant de la guitare (statue romaine en bronze) 120
Le Diadumène de Polyclète (réplique en bronze) 121
La Coupe du roi Arcésilas . . . . . .
Salle de la Renaissance. Armoire-médaillier du duc Louis d'Orléans. Commodes-médailliers de Louis XV. Le trône du roi Dagobert 124
L'Épée des grands maîtres de l'Ordre de Malte, dite épée de la Religion 125
Une pièce d'ivoire de l'échiquier de Charlemagne 126
Salle dite *La Rotonde*, vitrine du trésor de Berthouville et des médailles françaises. 131
Congrès international de Numismatique, plaquette de J.-B. Daniel-Dupuis 132
Reproduction d'une eau-forte originale de A. Legros (*Le Laboureur*) 133
Reproduction d'une chromotypographie d'après Eugène Grasset (*Les Quatre fils Aymon*, édition Launette-Gillot) 135

Reproduction d'une chromotypographie, d'après Eugène Grasset. (*Les Quatre fils Aymon*, édition Launette-Gillot.)

TABLE DES MATIÈRES

I. — Les Bâtiments.

I. Les Bâtiments 1
II. Les collections 16
III. L'organisation administrative. Les réformes désirables. 24

II. — Le Département des Estampes.

I. Origines 35
II. Accroissements et déplacements 44
III. Directions successives 57
IV. Etat actuel. 72

III. — Le Département des Médailles et Antiques.

I. Résumé historique 75
II. Les séries de monnaies et médailles 85
III. Les camées et les intailles 102
IV. Les antiques. 112
V. Les monuments du Moyen âge et de la Renaissance 124
VI. Conclusion et observations générales 127

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY ET FILS

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 065720531